

COMPTES CONSOLIDÉS



2019



TRENTA® trenta.fr

haulotte.com

Haulotte 
LET'S DARE TOGETHER

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

BILAN CONSOLIDE - ACTIF

En milliers d'euros	Note	31/12/2019	31/12/2018
Ecarts d'acquisition	8	28 487	32 728
Immobilisations incorporelles	9	34 213	30 161
Immobilisations corporelles	10	63 883	53 993
Actifs au titre de droits d'utilisation	11	19 614	-
Autres actifs financiers	12	4 381	2 908
Impôts différés actifs	26	18 889	18 013
Clients sur opérations de financements > 1 an	14	37 920	21 710
Autres actifs non courants	15	5 574	4 572
ACTIFS NON COURANTS (A)		212 961	164 085
Stocks	13	191 577	178 949
Clients	14	93 587	123 573
Clients sur opérations de financements < 1 an	14	21 615	12 844
Autres actifs courants	15	35 538	33 372
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18	28 740	24 110
ACTIFS COURANTS (B)		371 057	372 848
TOTAL DES ACTIFS (A+B)		584 018	536 933

Les notes 1 à 48 font partie intégrante des états financiers consolidés annuels

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

BILAN CONSOLIDE - PASSIF

En milliers d'euros	Note	31/12/2019	31/12/2018
Capital	19	4 078	4 078
Primes d'émission	19	81 627	91 720
Réserves et résultat consolidés		179 013	161 539
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE) (A)		264 718	257 337
Intérêts minoritaires (B)		(372)	(347)
CAPITAUX PROPRES (DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ)		264 346	256 990
Dettes financières à long terme	20	132 834	46 084
Passifs de loyer non courants	11	14 780	
Impôts différés passifs	26	7 266	6 068
Provisions	22	6 828	5 055
PASSIFS NON COURANTS (C)		161 708	57 207
Fournisseurs	24	70 748	86 284
Autres passifs courants	25	26 251	24 846
Dettes financières à court terme	20	46 269	102 053
Passifs de loyer courants	11	5 147	
Provisions	22	9 549	9 553
PASSIFS COURANTS (D)		157 964	222 736
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES (A+B+C+D)		584 018	536 933

Les notes 1 à 48 font partie intégrante des états financiers consolidés annuels

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros	Note	31/12/2019		31/12/2018	
ACTIVITES POURSUIVIES					
Produits des activités ordinaires	28	609 828	100,0%	555 905	100,0%
Coût des ventes	29	(468 760)	-76,9%	(424 155)	-76,3%
Frais commerciaux		(34 502)	-5,7%	(32 653)	-5,9%
Frais administratifs et généraux	30	(60 667)	-9,9%	(54 745)	-9,8%
Frais de recherche et développement	31	(10 000)	-1,6%	(8 747)	-1,6%
Gains / (Pertes) de change	32	(2 022)	-0,3%	(2 000)	-0,4%
RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT		33 877	5,6%	33 605	6,0%
Autres produits et charges opérationnels	35	(4 637)	-0,8%	(4 485)	-0,8%
RÉSULTAT OPERATIONNEL DES ACTIVITES POURSUIVIES		29 240	4,8%	29 121	5,2%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence prolongeant l'activité du Groupe		-	0,0%	(147)	0,0%
RÉSULTAT OPERATIONNEL après Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence		29 240	4,8%	28 974	5,2%
Coût de l'endettement financier net	36	(3 587)	-0,6%	(1 580)	-0,3%
Gains / (Pertes) de change	32	(58)	0,0%	(290)	-0,1%
Autres produits et charges financiers	36	1 149	0,2%	(1 825)	-0,3%
RÉSULTAT AVANT IMPOTS DES ACTIVITES POURSUIVIES		26 744	4,4%	25 279	4,5%
Impôts sur le résultat	37	(7 287)	-1,2%	(7 350)	-1,3%
RÉSULTAT DES ACTIVITES POURSUIVIES		19 457	3,2%	17 929	3,2%
ACTIVITES ABANDONNEES					
RÉSULTAT DES ACTIVITES ABANDONNEES	27	-		5 944	
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		19 457	3,2%	23 873	4,3%
dont Résultat net part du groupe		19 417		23 803	
dont Résultat net part des minoritaires		40		70	
RÉSULTAT NET PAR ACTION	39	0,66		0,81	
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	39	0,66		0,81	

Les notes 1 à 48 font partie intégrante des états financiers consolidés annuels

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

ETAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

En milliers d'euros	Note	31/12/2019	31/12/2018
RÉSULTAT NET (A)		19 457	23 873
ELEMENTS RECYCLABLES EN RÉSULTAT			
Ecarts de conversion relatifs aux éléments monétaires faisant partie d'investissement net dans des activités à l'étranger		(1 007)	(5 175)
Ecarts de conversion des états financiers des filiales		(5 279)	5 343
ELEMENTS NON RECYCLABLES EN RÉSULTAT			
Gains et pertes actuariels sur avantages au personnel	23	(1 398)	(131)
Impôts	26	(183)	(330)
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (B)		(7 867)	(293)
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL (A+B)		11 590	23 580
	dont part du Groupe	11 550	23 510
	dont part des minoritaires	40	70

Les notes 1 à 48 font partie intégrante des états financiers consolidés annuels

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	Note	31/12/2019	31/12/2018
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ		19 457	17 929
Dotations aux amortissements		20 284	15 853
Dotations / (Reprises) sur provisions (sauf sur actif circulant)		342	5 278
Pertes et gains de change latents		914	(1 560)
Variation des impôts différés		(288)	(1 803)
Plus et moins values de cession		(609)	(946)
Intérêts sur emprunts		3 587	1 593
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		-	147
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT		43 687	36 491
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	41	(3 904)	(71 038)
Variation des créances sur opérations de financement	42	(19 375)	(2 714)
Total flux net de trésorerie d'exploitation générés par les activités poursuivies		20 408	(37 261)
Flux net de trésorerie d'exploitation générés par les activités abandonnées		-	201
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE		20 408	(37 060)
Acquisitions d'immobilisations		(31 149)	(22 177)
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt		4 442	2 988
Dividendes reçus		-	849
Impact des variations de périmètre		-	(14 913)
Total flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités poursuivies		(26 707)	(33 253)
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités abandonnées		-	16 130
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		(26 707)	(17 123)
Dividendes versés aux actionnaires		(6 495)	(6 507)
Emissions d'emprunts		94 513	51 948
Remboursements d'emprunts et autres		(78 155)	(7 776)
Remboursements des passifs de loyers		(6 857)	
Actions propres		(104)	(709)
Total flux net de trésorerie liés aux opérations de financement des activités poursuivies		2 902	36 956
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement des activités abandonnées		-	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		2 902	36 956
VARIATION DE TRESORERIE		(3 397)	(17 227)
Trésorerie ouverture	43	4 885	22 809
Trésorerie variation cours devises activités poursuivies		624	(697)
Trésorerie de clôture des activités poursuivies	43	2 112	4 885
TOTAL VARIATION DE TRESORERIE		(3 397)	(17 227)

Les notes 1 à 48 font partie intégrante des états financiers consolidés annuels

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Capital	Primes	Réserves conso- lidées*	Résultat de l'exer- cice	Actions propres **	Actions ***	Ecart de conver- sion	Gains et pertes actuariels sur avantages au personnel	Total part du groupe	Intérêts minori- taires	Total
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2017	4 078	91 720	171 270	17 610	(13 611)	-	(31 026)	(1 316)	238 725	(398)	238 326
Variation de capital de la société consolidante									-		-
Affectation du résultat de l'exercice 2017			17 610	(17 610)					-		-
Dividendes distribués par la société consolidante			(6 511)						(6 511)		(6 511)
Résultat net de l'exercice				23 803					23 803	70	23 873
Gains et pertes comptabilisés directement en autres éléments du résultat global							(162)	(131)	(293)	0	(293)
Total du résultat global				23 803			(162)	(131)	23 510	70	23 580
Actions propres					(708)	392			(316)		(316)
Autres mouvements****			1 929						1 929	(19)	1 910
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2018	4 078	91 720	184 298	23 803	(14 319)	392	(31 188)	(1 447)	257 337	(347)	256 990
Variation de capital de la société consolidante									-		-
Affectation du résultat de l'exercice 2018		(3 192)	26 995	(23 803)					-		-
Dividendes distribués par la société consolidante		(6 901)	406						(6 495)		(6 495)
Résultat net de l'exercice				19 417					19 417	40	19 457
Gains et pertes comptabilisés directement en autres éléments du résultat global							(6 873)	(994)	(7 867)		(7 867)
Total du résultat global				19 417			(6 873)	(994)	11 550	40	11 590
Actions propres					(105)	461			356		356
Autres mouvements****				1 970					1 970	(65)	1 905
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2019	4 078	81 627	211 699	21 387	(14 424)	853	(38 061)	(2 441)	264 718	(372)	264 346

*Les réserves consolidées sont essentiellement composées de report à nouveau.

**Pour les trois périodes, le montant présenté dans la colonne "actions propres" a été ramené à la valeur d'inventaire, avec pour contrepartie les réserves consolidées.

***Voir note 19

****Les autres mouvements incluent les effets de l'hyperinflation en Argentine

Les notes 1 à 48 font partie intégrante des états financiers consolidés annuels

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

TABLE DES MATIÈRES

BILAN CONSOLIDE - ACTIF	2
BILAN CONSOLIDE - PASSIF	3
COMPTE DE RÉSULTAT	4
ETAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	5
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉS	6
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	7
NOTE - 1 Informations générales	10
NOTE - 2 Faits marquants de l'exercice	10
2.1 Signature du nouveau crédit syndiqué	10
2.2 Nouveau siège social	10
2.3 COVID 19	10
NOTE - 3 Résumé des principales méthodes comptables	11
3.1 Base de préparation des états financiers	11
3.2 Estimations et jugements comptables déterminants	12
3.3 Méthodes de consolidation	14
3.4 Traitement des comptes et transactions intercompagnies	13
3.5 Méthode de conversion des états financiers des filiales étrangères	14
3.6 Conversion des opérations en devises	15
3.7 Regroupements d'entreprises	14
3.8 Information sectorielle	15
NOTE - 4 Principes et méthodes d'évaluation des principaux agrégats du bilan	16
4.1 Ecart d'acquisition	16
4.2 Immobilisations incorporelles	17
NOTE - 1 Frais de développement	17
NOTE - 2 Portefeuille clients	17
NOTE - 3 Autres immobilisations incorporelles	17
4.3 Immobilisations corporelles	17
4.4 Contrats de location	18
4.5 Autres actifs financiers	18
4.6 Stocks et encours	19
4.7 Créances clients	19
4.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie	21
4.9 Actions propres	22
4.10 Engagements de retraite et assimilés	22
4.11 Provisions et passifs éventuels	22
4.12 Emprunts	23
4.13 Impôts différés	23
NOTE - 5 Gestion des risques financiers	24
NOTE - 1 Risques de change et de taux	24
NOTE - 2 Risque de crédit	24
NOTE - 3 Risque de liquidité	24
NOTE - 6 Principes et méthodes d'évaluation du compte de résultat	25
6.1 Reconnaissance des produits	26
6.2 Coûts des ventes	26
6.3 Frais commerciaux	26
6.4 Frais administratifs et généraux	26
6.5 Frais de recherche et développement	26
6.6 Autres produits et charges opérationnels	27
6.7 Résultat opérationnel	27
6.8 Coût de l'endettement financier net	27
6.9 Autres produits et charges financiers	26
6.10 Résultats par action	27
NOTE - 7 Périmètre de consolidation	28

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

NOTE - 8	Ecarts d'acquisition	30
NOTE - 9	Immobilisations incorporelles	33
NOTE - 10	Immobilisations corporelles	34
NOTE - 11	IFRS 16	35
NOTE - 12	Autres actifs financiers	36
NOTE - 13	Stocks et en-cours	36
NOTE - 14	Créances clients et comptes rattachés	37
NOTE - 15	Autres actifs	38
NOTE - 16	Créances par échéance	39
NOTE - 17	Gestion du risque de change	39
NOTE - 18	Trésorerie et équivalents de trésorerie	40
NOTE - 19	Capital social et primes d'émission	40
NOTE - 20	Emprunts et dettes financières	42
NOTE - 21	Gestion du risque de taux	43
NOTE - 22	Provisions	44
NOTE - 23	Avantages au personnel	45
NOTE - 24	Dettes par échéance	47
NOTE - 25	Autres passifs courants	46
NOTE - 26	Impôts différés	48
NOTE - 27	Compte de résultat des activités abandonnées	49
NOTE - 28	Produits des activités ordinaires des activités poursuivies	49
NOTE - 29	Coûts des ventes des activités poursuivies	49
NOTE - 30	Frais administratifs et généraux des activités poursuivies	49
NOTE - 31	Frais de recherche et développement des activités poursuivies	50
NOTE - 32	Gains et pertes de change des activités poursuivies	50
NOTE - 33	Charges par nature du résultat opérationnel courant des activités poursuivies	51
NOTE - 34	Charges de personnel des activités poursuivies	51
NOTE - 35	Autres produits et charges opérationnels des activités poursuivies	51
NOTE - 36	Coût de l'endettement financier net, autres produits et charges financiers des activités poursuivies	52
NOTE - 37	Impôts sur les résultats	52
NOTE - 38	ORapprochement entre charge d'impôt réelle et théorique	53
NOTE - 39	Résultats par action	53
NOTE - 40	Information sectorielle	54
40.1	Répartition du chiffre d'affaires	54
40.2	Principaux indicateurs par secteur d'activité	55
40.3	Principaux indicateurs par zone géographique	56
NOTE - 41	Détail de la variation du besoin en fonds de roulement	57
NOTE - 42	Détail de la variation des créances sur opérations de financement	57
NOTE - 43	Composantes de la trésorerie	58
NOTE - 44	Transactions avec les parties liées	58
44.1	Opérations avec les entreprises liées	58
44.2	Sommes allouées aux dirigeants	58
NOTE - 45	Engagements hors bilan	59
NOTE - 46	Effectif moyen du Groupe	59
NOTE - 47	Honoraires des commissaires aux comptes	59
NOTE - 48	Événements postérieurs à la clôture	59
	Rapport des commissaires aux comptes	62

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

NOTE 1 - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Haulotte Group S.A. fabrique et distribue par l'intermédiaire de ses filiales (constituant ensemble « le Groupe ») des nacelles et des plateformes élévatrices de personnes.

Haulotte Group est également présent sur le secteur de la location de matériel d'élévation de personnes et de levage.

Haulotte Group S.A. est une société anonyme enregistrée à Saint-Etienne (France) et son siège social est à L'Horme. La société est cotée à la Bourse de Paris Compartiment B (Mid-caps).

Les comptes consolidés annuels au 31 décembre 2019 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de Haulotte Group S.A. le 3 mars 2020. Ils sont exprimés en milliers d'Euros (K€).

NOTE 2 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

2.1 Signature du nouveau crédit syndiqué

En date du 17 juillet 2019, le Groupe a signé un nouveau contrat de crédit syndiqué, dans le but de refinancer le contrat précédent arrivant à échéance le 30 Septembre 2019. En conséquence, le Groupe a remboursé par anticipation (extinction de dette), à cette date, la totalité des soldes de son contrat de crédit syndiqué, pour un montant total de 66 659 K€ (hors découvert, incluant les intérêts).

Le nouveau contrat de crédit syndiqué prévoit l'octroi à Haulotte Group de 2 lignes distinctes :

- Une ligne de crédit revolving d'un montant de 90 000 K€ ;
- Une ligne de découvert d'un montant de 40 000 K€.

Ce contrat est conclu pour une durée de 5 ans, avec une échéance au 17 juillet 2024 et la possibilité d'être prorogé pour une durée supplémentaire de 12 mois, à la fin de l'année 1 et à la fin de l'année 2, portant ainsi son échéance au 17 Juillet 2026 en cas d'accord sur les 2 prorogations.

Ce nouveau contrat de crédit syndiqué a été accordé sans aucune garantie ni sûreté. Il prévoit un certain nombre d'obligations classiques à respecter avec notamment le calcul de ratios semestriels sur la base des agrégats issus des états financiers consolidés, tels que l'EBITDA, les capitaux propres, la dette nette du Groupe hors passifs de loyers selon IFRS 16. Les éléments sont présentés dans la note 20.

2.2 Nouveau siège social

Les travaux du nouveau siège social, situé sur la commune de Lorette dans la Loire, ont débuté en avril 2019 pour une installation prévue au début de l'été 2020. Le financement de cette opération se fait par un crédit – bail, signé en janvier 2019. Cette opération a été considérée comme un achat en substance. Les éléments sont présentés dans la note 20.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

NOTE 3 - RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf mention particulière, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

3.1 Base de préparation des états financiers

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne et en application du Règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne au 31 décembre 2019.

Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm). Il comprend les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB), c'est-à-dire les IFRS, les normes comptables internationales (IAS) et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC).

Les états financiers consolidés ont été élaborés selon le principe du coût historique, à l'exception de certains éléments notamment les actifs et passifs financiers qui sont évalués à la juste valeur.

Amendements et interprétations aux normes publiées entrant en vigueur en 2019

Le Groupe a appliqué pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2019 les textes suivants qui sont d'application obligatoire pour la première fois en 2019 :

IFRS 16 "Contrats de location", publiée en janvier 2016 et adoptée par l'Union européenne en novembre 2017, est applicable au plus tard à compter des exercices ouverts au 1^{er} janvier 2019. Elle présente un modèle détaillé permettant d'identifier les contrats de location et définit le traitement que doivent adopter bailleurs et preneurs dans leurs états financiers respectifs. La norme remplace IAS 17 et ses interprétations.

La nouvelle norme applique le concept de contrôle de l'utilisation d'un actif pour définir un contrat de location, en distinguant contrat de location et contrat de prestation de services suivant que le preneur exerce ou non le contrôle sur l'actif sous-jacent au contrat. Des modifications importantes sont introduites pour la comptabilisation du contrat par le preneur car la distinction actuelle entre contrats de location-financement et contrats de location simple disparaît. Le preneur doit reconnaître dans l'état de la situation financière un actif lié au droit d'utilisation et une dette représentative de l'obligation locative. Des exemptions limitées sont prévues pour les contrats de location court terme et ceux relatifs à des actifs de faible valeur.

Cette norme est appliquée par le Groupe à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2019 sans retraitement des périodes comparatives selon la méthode rétrospective simplifiée. Le Groupe applique également les exceptions prévues par la norme, à savoir que les contrats de location de courte durée (inférieure à 12 mois) et ceux relatifs à des actifs de faible valeur (inférieure à 4 500 euros) sont exclus.

Le Groupe a implanté un outil de recensement des contrats de location. Cet outil permet de calculer les montants qui sont à comptabiliser au titre du droit d'utilisation, de la dette financière, de la charge d'amortissement et de la charge d'intérêts.

La majorité des contrats de location sont des contrats de location simple dans lequel le Groupe est preneur. Les biens loués sont principalement des actifs immobiliers, des véhicules et du matériel industriel.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Les hypothèses clés que le Groupe utilise pour la mise en œuvre de la norme sont les suivantes :

- Durées : Le Groupe a décidé de retenir les durées contractuelles des contrats. La durée retenue est la première échéance de sortie ; à moins que des informations spécifiques n'amènent à retenir une période plus longue.
- Taux d'actualisation : Le Groupe a souhaité recourir aux mesures de simplification recommandées par la norme et ainsi utiliser le taux d'intérêt marginal le plus pertinent en tenant compte de la catégorie de l'actif, de la durée du contrat et de l'environnement économique.

Lorsque le Groupe est bailleur, la comptabilisation reste la même qu'avec l'ancienne norme IAS 17, c'est – à – dire que les bailleurs continuent de classer les contrats de location en tant que contrats de location – financement ou de location simple.

Les impacts sont repris dans la note 11.

Autres

Norme ou interprétation	Nature du changement attendu dans les principes et méthodes comptables	Impact de première application pour Haulotte Group
Amendements à IFRS 9 – Instruments financiers	Cet amendement définit les caractéristiques de remboursement anticipé avec rémunération négative.	Ce nouveau texte est non applicable sur les comptes du groupe.
Amendements à IAS 28 – Participation dans des entreprises associées	Cet amendement définit le traitement des intérêts à long terme dans les entreprises associées et coentreprises.	Ce nouveau texte est non applicable sur les comptes du groupe.
Amendements à IAS 19 – Avantages du personnel	Cet amendement concerne la détermination des charges de retraite en cas de modification, réduction ou liquidation d'un régime de retraite à prestations définies.	Ce nouveau texte est non applicable sur les comptes du groupe.
IFRIC 23 – Positions fiscales incertaines	Cette interprétation précise IAS 12 : sur le traitement à retenir pour tenir compte de l'incertitude qu'il peut y avoir quant à la position fiscale d'une entreprise dans l'évaluation et la comptabilisation de l'impôt et de l'impôt différé.	L'application de cette interprétation est sans effet significatif sur les comptes du groupe, ni sur leur comparatif.
Améliorations annuelles (cycle 2015-2017)	Ces amendements concernent les normes IFRS 3 et 11, IAS 23 et IAS 12.	Ces nouveaux textes sont non applicables sur les comptes du groupe.

Nouveaux textes applicables par anticipation

Le Groupe n'a pas anticipé et ne prévoit pas à ce stade d'anticipation pour les textes adoptés par l'Union Européenne en date de clôture qui ne sont applicables qu'aux exercices suivants.

Nouveaux textes non encore adoptés par l'Union Européenne

Le Groupe n'a pas anticipé et ne prévoit pas à ce stade d'anticipation pour les autres nouveaux textes publiés par l'IASB ou l'IFRIC mais n'ayant pas encore fait l'objet d'une adoption par l'Union Européenne en date de clôture.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

3.2 Estimations et jugements comptables déterminants

3.2.1 Hypothèses, jugements clés et appréciations

Le Groupe procède à des estimations et retient des hypothèses concernant le futur. Les estimations sont fondées sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements jugés raisonnables au vu des circonstances. Les résultats réels pourraient s'avérer différents de ces estimations.

Les principales sources d'incertitudes relatives aux hypothèses clés et aux appréciations portent sur les aspects suivants :

- les tests de perte de valeur des écarts d'acquisition (cf. note 4.1),
- l'appréciation du risque de contrepartie client : l'évaluation de la valeur recouvrable des créances clients (cf note 4.7) se fonde sur la mise en place de procédures de notation (cf note 5 b) et le cas échéant, sur une analyse reposant sur la capacité du Groupe à récupérer les équipements en cas de défaillance du client et à les écouler à une valeur déterminée. Cette valeur de revente est estimée sur la base de l'historique des ventes de machines d'occasion réalisées par le Groupe depuis plusieurs années. La cohérence de ces valeurs avec les cotations des actifs d'occasion généralement admises sur le marché est également vérifiée. Il n'existe pas à ce jour d'éléments susceptibles de remettre en cause l'évaluation de cette valeur recouvrable et notamment la validité des cotes des équipements d'occasion. Toutefois, une dégradation à l'avenir des valeurs de marché des machines d'occasion est susceptible d'entraîner la constatation de dépréciations complémentaires des comptes clients,
- la valeur de réalisation des stocks (cf. note 4.6): la valeur nette de réalisation des stocks d'encours et de produits finis au 31 décembre 2019 déterminée sur la base de transactions observées et fonction du millésime de fabrication des machines, reste nettement supérieure à leur coût de revient,
- l'appréciation du caractère préférentiel des valeurs résiduelles garanties : le traitement comptable associé aux transactions assorties de telles garanties (cf. note 4.7.2) repose sur le postulat quasiment systématiquement vérifié à ce jour de l'attractivité de l'option de rachat de l'équipement à la valeur résiduelle offerte au client par rapport aux valeurs observées sur le marché de l'occasion. Si ce postulat n'était plus confirmé, le traitement comptable des transactions futures devrait être adapté en conséquence.

L'utilisation d'estimations et d'hypothèses concernent également les éléments suivants :

- la reconnaissance du chiffre d'affaires, notamment dans le cadre des relations tripartites exposées dans les notes 4.7.2 à 4.7.4,
- les durées d'amortissement des immobilisations (cf. note 4.3),
- l'évaluation des provisions, notamment pour garantie constructeur (cf. note 4.11) et pour engagements de retraites (cf. note 4.10),
- la reconnaissance d'impôts différés actifs (cf. note 4.13).

Les états financiers reflètent les meilleures estimations, sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

3.2.2 Evaluation des risques et incertitudes significatives pouvant avoir un impact significatif sur Haulotte Group

Les principaux risques et incertitudes significatives pouvant avoir un impact significatif sur le Groupe identifiés au 31 décembre 2019 sont liés d'une part au risque de marché, à l'environnement monétaire dans lequel évolue le Groupe, et d'autre part aux éléments liés à sa liquidité.

Concernant le marché (les variations ci-après sont à taux de change constant et hors application d'IAS29 et hors application d'IFRS 16), l'exercice 2019 a été marqué par une augmentation du chiffre d'affaires de 8%. Sur l'année, les ventes d'engins progressent de 8%. L'activité de location affiche une croissance de 23% et l'activité des services, une croissance de 7%.

Le Groupe conserve sa politique de gestion centralisée du change telle que décrite dans la note 5.a) et reste attentif aux évolutions des devises sur ses principaux marchés, celles-ci pouvant impacter significativement sa performance financière.

Au cours de l'exercice, le Groupe a continué de diversifier ses sources de financement (voir en note 20).

Le risque de liquidité est décrit en détail dans la note 5.c). Les niveaux de trésorerie disponibles et de lignes de crédits ouvertes et disponibles au 31 décembre 2019, rapprochés des prévisions de trésorerie des premiers mois de l'exercice 2020 ne remettent pas en cause la capacité du Groupe à assurer sa liquidité. Comme précisé dans la note 20, au 31 décembre 2019, le crédit syndiqué est utilisé à hauteur de 88M€. Concernant les autres emprunts, les échéances pour 2019 sont d'un montant total de 15 M€.

3.3 Méthodes de consolidation

Les filiales dans lesquelles Haulotte Group S.A. dispose directement ou indirectement du contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

La mise en équivalence s'applique à toutes les entreprises associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable. Selon cette méthode, Haulotte Group enregistre sur une ligne spécifique du compte de résultat consolidé sa quote-part du résultat net de l'entreprise consolidée par mise en équivalence. Au 31 décembre 2019, le Groupe ne compte aucune société mise en équivalence.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est présentée en note 7.

3.4 Traitement des comptes et transactions intercompagnies

Les comptes et transactions entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés.

3.5 Méthode de conversion des états financiers des filiales étrangères

La devise fonctionnelle de la société consolidante, Haulotte Group S.A., est l'Euro qui est également retenu comme devise de présentation des comptes consolidés.

Les états financiers des sociétés étrangères sont établis dans leur monnaie fonctionnelle, définie comme la monnaie locale.

Les états financiers des sociétés étrangères, dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation (Euro), sont convertis dans la monnaie de présentation selon les règles suivantes :

- Conversion des éléments d'actif et de passif au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice ;
- Conversion des éléments du compte de résultat au cours de change moyen de l'exercice (moyenne des 12 taux mensuels) à moins que les cours de change connaissent des fluctuations importantes et qu'en conséquence, l'utilisation du cours moyen pour une période ne soit pas appropriée. Ainsi, en application de la norme IAS 29, les éléments du compte de résultat des entités Haulotte Argentina S.A. et Horizon High Reach Limited ont été convertis au taux de clôture de l'exercice.

Les différences de conversion résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont comptabilisées en autres éléments du résultat global et ventilées entre la part du Groupe et la part des minoritaires.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

En cas de cession d'une entité, les écarts de conversion qui étaient comptabilisés en autres éléments du résultat global sont reclassés des capitaux propres en résultat de la période lors de la comptabilisation du profit ou de la perte résultant de la sortie. Ces montants seront alors inclus dans le résultat de cession parmi les « Autres produits et charges opérationnels » de la période.

Les écarts d'acquisition sont suivis dans la devise de la filiale concernée. Ils doivent donc être libellés dans la monnaie fonctionnelle de la filiale et être convertis au cours de clôture.

3.6 Conversion des opérations en devises

Les opérations libellées en devises sont converties par la filiale dans sa monnaie fonctionnelle au taux de change du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de la clôture à chaque arrêté comptable.

Les gains et les pertes résultant de la conversion sont enregistrés au compte de résultat dans la rubrique « gains et pertes de change » du résultat opérationnel et du résultat financier à l'exception des montants assimilables à des investissements nets à l'étranger, tels que définis par la norme IAS 21, pour lesquels les variations de conversion sont comptabilisées en autres éléments du résultat global. En cas de remboursement anticipé d'un compte-courant assimilé à un investissement net à l'étranger, l'approche retenue est la suivante : la réduction de participation associée s'apprécie en valeur relative et implique une diminution du pourcentage d'intérêts. Selon cette approche, aucun recyclage en résultat des écarts de change n'est opéré en cas de remboursement du prêt. Celui-ci ne constitue pas une sortie partielle puisqu'il ne réduit pas le pourcentage d'intérêts dans la filiale étrangère.

3.7 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises intervenus après le 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés suivant la méthode de l'acquisition, conformément à IFRS 3 révisée, « Regroupements d'entreprises » :

- Les actifs identifiables acquis et les passifs assumés et passifs éventuels repris sont comptabilisés à leur juste valeur en date d'acquisition, sous réserve qu'ils respectent les critères de comptabilisation d'IFRS 3 révisée. Un actif non courant, (ou groupe d'actifs destinés à être cédés) acquis qui est classé comme détenu en vue de la vente à la date d'acquisition est évalué à sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Seuls les passifs de l'entité acquise sont pris en compte : ainsi, un passif de restructuration n'est pas comptabilisé en tant que passif de l'acquéreur si celle-ci n'a pas une obligation de procéder à cette restructuration en date d'acquisition. Les frais de transaction sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus.
- L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets identifiables est comptabilisé en tant que goodwill. Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat (cf. note 4.1).
- Lors de chaque acquisition, le Groupe peut opter pour la comptabilisation d'un goodwill dit « complet », c'est-à-dire que ce dernier est calculé en prenant en compte la juste valeur des intérêts minoritaires en date d'acquisition, et non pas uniquement leur quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs de l'entité acquise.
- Tout ajustement de prix potentiel est estimé à sa juste valeur en date d'acquisition et cette évaluation initiale ne peut être ajustée ultérieurement en contrepartie du goodwill qu'en cas de nouvelles informations liées à des faits et circonstances existant à la date d'acquisition et dans la mesure où l'évaluation était encore présentée comme provisoire (période d'évaluation limitée à 12 mois) ; tout ajustement ultérieur ne répondant pas à ces critères est comptabilisé en dette ou en créance en contrepartie du résultat du Groupe (dans la ligne « Autres produits et charges opérationnels »).
- En cas d'acquisition par étapes, la prise du contrôle sur l'acquéreur déclenche la réévaluation à la juste valeur de la participation antérieurement détenue par le Groupe comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels » si le montant est significatif.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

3.8 Information sectorielle

Le Groupe a identifié le principal décideur opérationnel de l'entité comme étant le Comité Exécutif. Le Comité revoit le reporting interne du Groupe afin d'évaluer sa performance et de décider de l'allocation des ressources. Sur la base de ce reporting, la direction a déterminé les secteurs opérationnels.

Le Comité analyse l'activité à la fois d'un point de vue géographique et en fonction des principales branches d'activité du Groupe. Ces branches d'activité sont :

- la fabrication et la commercialisation de matériel de levage,
- la location de matériel de levage,
- les services (pièces de rechange et réparations).

La colonne « Autres » comprend les éléments non affectés aux trois secteurs d'activité du Groupe ainsi que les éléments intersecteurs.

Par ailleurs, ces activités sont, d'une manière globale, analysées sur une base géographique (Europe, Amérique du Nord, Amérique Latine, Asie/Pacifique).

Le reporting interne utilisé par le Comité Exécutif est basé sur la présentation comptable des comptes suivant les principes IFRS, et inclut l'ensemble des activités du Groupe.

Les principaux indicateurs de performance revus par le Comité Exécutif sont le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel et la charge d'amortissement. Par ailleurs, le Comité suit les principaux agrégats du bilan : immobilisations (yc actif au titre de droit d'utilisation), créances clients, créances sur opérations de financement, stocks, fournisseurs, emprunts et passifs de loyer.

Les éléments relatifs au résultat financier ou plus généralement non opérationnels, ainsi que le suivi des éléments spécifiques à la consolidation (impôts...) sont suivis de manière centrale sans être décomposés par activité ou secteur géographique et ne sont donc pas inclus dans cette information sectorielle.

Le Groupe n'a pas identifié de client représentant plus de 10% de ses produits des activités ordinaires.

NOTE 4 - PRINCIPES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION DES PRINCIPAUX AGRÉGATS DU BILAN

4.1 Ecart d'acquisition

Les goodwill relatifs aux sociétés consolidées sont enregistrés à l'actif du bilan sous la rubrique « écart d'acquisition ». Ils résultent de l'application des principes de regroupement d'entreprises, tels que décrit dans la note 3.7 ci-dessus.

Les écarts d'acquisition négatifs, ou badwill sont comptabilisés immédiatement en « Autres produits et charges opérationnels » de l'exercice d'acquisition et au plus tard dans un délai de 12 mois, après vérification de la correcte identification et évaluation des actifs et passifs acquis.

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis mais soumis à un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Pour les besoins du test de dépréciation, les goodwill sont affectés aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) ou groupe d'UGT susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises.

Différentes UGT ont été définies par le Groupe :

- UGT Amérique du Nord regroupant les filiales Haulotte US et BiJax ;
- Les filiales de location du Groupe représentant chacune une UGT indépendante : NDU (sans activité depuis 2008) et Horizon Argentine ;
- Les filiales de production et de distribution (hors Amérique du Nord et Turquie) du Groupe regroupées au sein d'une même UGT ;
- UGT Acarlar Makine, pour l'activité de distribution en Turquie.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable excède la valeur recouvrable, définie comme la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur. Les bases d'évaluation de la valeur d'utilité reposent sur des business plan établis sur plusieurs années (5 ans généralement) dont les flux sont extrapolés au-delà et actualisés, ou pour certaines filiales de location sur l'estimation de la valeur de marché des actifs de location.

Les dépréciations des goodwill sont irréversibles.

Les produits et charges résultant respectivement de la comptabilisation des écarts d'acquisition négatifs et des dépréciations des écarts d'acquisition positifs sont enregistrés en « Autres produits et charges opérationnels ».

4.2 Immobilisations incorporelles

a) Frais de développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges au fur et à mesure qu'elles sont encourues. Les coûts encourus sur les projets de développement (conception de produits nouveaux ou améliorés) sont comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsque les critères suivants sont remplis :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet est établie,
- la direction montre son intention d'achever le projet,
- l'entité a la capacité d'utiliser ou de vendre cet actif incorporel,
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- il existe des ressources techniques, financières appropriées pour achever le projet,
- le coût de cet actif peut être mesuré de manière fiable.

Les autres dépenses de développement ne remplissant pas ces critères sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont réalisées. Les coûts de développement précédemment comptabilisés en charges ne sont pas comptabilisés en immobilisations au cours des périodes ultérieures.

Les frais de développement immobilisés sont amortis à compter de la date à laquelle l'actif est prêt à être mis en service, de façon linéaire, sur la durée d'utilité de l'actif soit entre 2 et 5 ans.

Conformément à IAS 36, les coûts de développement portés à l'actif et non encore totalement amortis sont soumis à un test annuel de dépréciation, dès lors que des indices de pertes de valeur (avantages économiques obtenus inférieurs à ceux projetés initialement) sont identifiés. Une comparaison entre la valeur capitalisée des coûts de développement et les flux de trésorerie projetés sur un horizon entre 2 et 5 ans est alors réalisée afin de déterminer le montant éventuel de la dépréciation à constater.

b) Portefeuille clients

Le portefeuille clients a été déterminé lors de l'allocation du prix d'acquisition de la société Acarlar.

Le prix payé lors de l'acquisition de cette société tient compte des relations que celle-ci entretient avec ses clients. Seules les relations avec les clients existants à la date de la transaction ont été évaluées.

La juste valeur du portefeuille clients a été déterminée par la mise en œuvre de la méthode des surprofits. La durée de vie du portefeuille clients a été fixée à 10 ans.

c) Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles (logiciels, brevets...) sont évaluées à leur coût d'achat, hors frais accessoires et frais financiers.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 à 7 ans.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

4.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition net des remises et frais engagés pour mettre l'actif en état de marche ou à leur coût de production. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les immobilisations sont amorties sur leur base amortissable (valeur brute moins valeur résiduelle), à compter de la date à laquelle l'actif est prêt à être mis en service. L'amortissement s'effectue sur la durée d'utilité représentant le rythme de consommation des avantages économiques futurs générés par l'immobilisation.

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à la valeur recouvrable lorsque la valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable.

Lorsque les composants d'un actif corporel ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés séparément et amortis sur leur durée d'utilité propre. Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est mis au rebut.

Les terrains ne sont pas amortis. Les autres actifs sont amortis selon la méthode linéaire compte tenu de leur durée d'utilité estimée comme suit :

	Durée
Bâtiments industriels :	
Structure	30 à 40 ans
Autres composants	10 à 30 ans
Aménagements des constructions :	
Structure	10 à 40 ans
Autres composants	5 à 20 ans
Installations industrielles	5 à 20 ans
Autres installations et outillages	3 à 20 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique et bureautique	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	3 à 10 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et le cas échéant ajustées à chaque clôture.

Les plus ou moins-values de cessions des immobilisations sont comptabilisées en autres produits et charges opérationnels.

4.4 Contrats de location

Les contrats de location, tels que définis par la norme IFRS 16 « Contrats de location », sont comptabilisés au bilan, ce qui se traduit par la constatation :

- D'un actif qui correspond au droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat ;
- D'une dette au titre de l'obligation de paiement.

A la date de prise d'effet d'un contrat de location, le droit d'utilisation est évalué à son coût (auquel sont ajoutés, s'il y a lieu, les paiements d'avances faits au loueur, les coûts directs initiaux encourus pour la conclusion du contrat et les coûts estimés de remise en état et de démantèlement du bien loué selon les termes du contrat).

Le droit d'utilisation est amorti sur la durée d'utilité des actifs sous – jacents (la durée retenue est la première échéance de sortie ; à moins que des informations spécifiques n'amènent à retenir une période plus longue).

A la date de prise d'effet du contrat, la dette de location est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des loyers sur la durée du contrat.

Le droit d'utilisation et la dette peuvent être réestimés dans les situations suivantes :

- Révision de la durée de location ;
- Modification liée à l'évaluation du caractère raisonnablement certain (ou non) de l'exercice d'une option ;
- Révision des taux ou indices sur lesquels sont basés les loyers lorsque l'ajustement des loyers a lieu.

Les modalités de calcul sont présentées dans la note 3.1.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

4.5 Autres actifs financiers

Dans la norme IFRS 9, les actifs financiers sont classés en trois catégories selon leur nature et l'intention de détention :

- Les actifs évalués au coût amorti,
- Les actifs évalués à la juste valeur par le résultat,
- Les actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Dans ses autres actifs financiers, le Groupe porte essentiellement des prêts. Ils sont comptabilisés à la juste valeur du prix payé ajusté des coûts d'acquisition à la date d'entrée et au coût amorti à chaque clôture. Toute perte de valeur de ces actifs (hors créances, voir Note 4.7) est comptabilisée immédiatement en compte de résultat parmi les « Autres produits et charges financiers ». La juste valeur de ces actifs financiers est équivalente à leur valeur comptable.

Ce poste est également composé de dépôts et cautionnements.

4.6 Stocks et encours

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure :

- Le coût des stocks de matières et fournitures correspond à leur coût d'acquisition, la méthode du coût unitaire moyen pondéré est utilisée ;
- Le coût des stocks de produits finis et en-cours incorpore les charges directes et indirectes de production (sur la base d'une capacité d'exploitation normale) ;
- Les stocks de marchandises sont comptabilisés à leur coût d'achat (pièces de rechanges) ou à leur valeur de reprise (machines d'occasion).

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé aux conditions normales d'exploitation, diminué des coûts nécessaires à la réalisation de la vente du bien.

Une dépréciation est constatée quand la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur comptable des stocks définie ci-dessus.

4.7 Créances clients

Quatre cas sont à distinguer :

- Les créances issues de transactions dont le financement est assuré directement par les clients (4.7.1) sans que le Groupe n'accorde de garantie aux établissements financiers assurant le financement de ces clients.
- Les créances issues de transactions pour lesquelles Haulotte Group accorde des garanties à l'organisme de financement du client (4.7.2).
- Les créances issues de contrats de location financement ou de ventes à crédit avec Haulotte Group (4.7.3).
- Les créances issues de transactions de crédit-bail adossé (4.7.4).

Ces types de transactions relèvent de traitements comptables différents détaillés ci-après.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

4.7.1 Ventes sans garantie ou financement accordée par le Groupe

Les créances sont enregistrées initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Elles sont comptabilisées ultérieurement à leur coût amorti à l'aide de la méthode du TIE, déduction faite des dépréciations.

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation dès lors que des éléments faisant présumer un risque réel et sérieux de non recouvrement sont identifiés. La dépréciation est calculée en comparant la valeur de la créance à la date à laquelle le risque de non recouvrement est identifié et la valeur des équipements représentatifs de la créance à cette même date. Cette politique de dépréciation repose sur les deux éléments suivants :

- Les biens représentatifs des créances peuvent être récupérés par Haulotte Group en cas de défaillance du client, ceci étant contractuellement défini,
- une connaissance précise des valeurs de marché des équipements et un marché actif.

Ces valeurs de marché sont estimées sur la base d'historique de ventes d'équipements d'occasion réalisées par le Groupe au cours des dernières années et corroborées avec les cotations issues des pratiques du marché.

4.7.2 Ventes avec garanties accordées par le Groupe

Conformément aux pratiques du secteur, Haulotte Group accorde des garanties aux organismes financiers proposant des solutions de financement à ses clients. Dans ces cas, Haulotte Group cède l'équipement à l'organisme financier qui contracte ensuite avec le client utilisateur final de l'équipement :

- soit une vente à crédit,
- soit une location financement.

Les garanties consenties par Haulotte Group peuvent être de plusieurs types, en fonction des contrats cadres conclus avec les organismes financiers et du niveau de risque attribué au client par l'organisme financier. Les différentes formes de garanties accordées par Haulotte sont rappelées ci-après :

Garantie sous forme d'engagement de poursuite de loyers : Haulotte Group s'engage auprès de l'organisme financier à se substituer au débiteur en cas de défaillance, en prenant en charge dès les premiers incidents de paiement l'intégralité du capital restant dû par le débiteur. Haulotte Group dispose d'un droit de récupération des équipements en contrepartie de sa substitution au débiteur défaillant.

Garantie sous forme d'abondement à un pool de risques : Dans ce cas, une partie du montant de la vente à l'organisme de financement est abondée dans un fonds de garantie destiné à couvrir les éventuelles défaillances futures des débiteurs. Le montant maximal du pool est fixé mais permet en cas de défaillance d'un client éligible au pool d'assurer à l'organisme financier le recouvrement total de sa créance.

Garantie spécifique couvrant un montant déterminé pour une créance donnée : Dans ce cas, le recours de l'organisme financier est défini créance par créance. L'organisme financier confirme à chaque arrêté comptable le montant de son recours spécifique sur chacune des créances ayant fait l'objet de ce type de garantie ciblée.

Garantie sous forme d'engagements de rachat de l'équipement : La valeur résiduelle des biens est déterminée à la conclusion du contrat entre l'organisme financier et le client utilisateur. A l'issue du contrat, Haulotte Group est engagé à racheter les biens aux organismes financiers à cette valeur prédéterminée. En parallèle de cette opération, Haulotte Group propose systématiquement à ses clients la possibilité d'acquérir l'équipement concerné à un prix égal à cette même valeur résiduelle.

Au plan comptable, les trois premiers types de garanties associées aux différents contrats conclus entre l'organisme financier et le client utilisateur sont analysés en substance :

- comme un prêt octroyé au client final par Haulotte Group, contrat cédé à l'organisme financier pour obtenir le financement de la vente (cas de la vente à crédit),
- comme un contrat de location financement entre Haulotte Group et le client final, contrat cédé à l'organisme financier pour obtenir le financement de la vente (cas de la location financement).

L'analyse des garanties accordées par Haulotte Group dans le cadre des contrats ci-dessus au regard des dispositions de la norme IFRS 9 démontre que l'essentiel des risques et avantages liés aux créances cédées aux organismes financiers (risque de crédit, de décalage de paiement notamment) ne sont pas transférés dans le cas de garanties sous forme d'engagement de poursuite de loyers ou d'abondement à un pool de risque.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Ainsi pour les contrats assortis de ce type de garantie, le traitement comptable suivant est retenu : comptabilisation d'une créance (dénommée « créance sur opérations de financement » au bilan) et d'une dette financière (dénommée « garanties » au bilan) d'un montant égal au capital restant dû par le client final à l'organisme financier. Ces créances et ces dettes s'éteignent au rythme des paiements des loyers par le client à l'organisme financier.

Toutefois, dans le cas d'une garantie avec abondement à un pool de risque destiné à couvrir un montant fixe par créance, le montant comptabilisé en créance et en dette est limité au montant du recours que peut exercer l'organisme financier vis-à-vis de Haulotte Group et non à l'intégralité de la créance « cédée ».

Haulotte Group évalue à chaque arrêté comptable les risques de mise en œuvre des garanties ainsi accordées à l'examen des incidents de paiements qui auraient été déclarés par les organismes financiers. Une dépréciation des créances est alors constatée selon les mêmes principes de détermination que ceux énoncés dans la note 4.7.1.

Pour ce qui concerne le 4^{ème} type de garanties accordées, les engagements de rachats des équipements, l'analyse des valeurs de rachats accordées démontre que l'essentiel des risques et avantages ont été transférés. En effet, le client final exerce dans la quasi-totalité des cas l'option qui lui est offerte de racheter les équipements pour le montant de la valeur résiduelle à la fin de son contrat avec l'organisme financier, cette option étant attractive/préférentielle. Les engagements contractés par Haulotte Group sont mentionnés en engagements hors bilan pour le montant des valeurs résiduelles garanties.

Les garanties données par Haulotte Group sont reprises dans les engagements hors bilan en note 45.

4.7.3 Contrats de location financement et ventes à crédit

Des contrats de vente à crédit ou de location sont également conclus directement entre Haulotte Group et ses clients sans l'intermédiation d'organismes financiers.

Les contrats de vente à crédit sont analysés selon les dispositions de la norme IFRS 15 (voir note 6.1).

L'analyse des contrats de location financement au regard des dispositions de la norme IFRS 16 conduit à les qualifier de contrats de location financement dans la mesure où la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des équipements est bien transférée aux preneurs.

Le traitement comptable de ces opérations est le suivant :

- la vente de l'équipement est constatée dans la rubrique « produit des activités ordinaires » du compte de résultat à la date de la signature du contrat par les parties,
- une créance d'exploitation (incluse au niveau des « créances sur opérations de financement » au bilan) est constatée vis-à-vis du client final ventilée en actif courant pour la fraction des loyers devant être encaissée à moins d'un an et en actif non courant pour le solde,
- au cours des exercices suivants, le paiement reçu du client au titre de la location ou de la vente à crédit est affecté en un produit financier et un amortissement de la créance.

4.7.4 Contrats de crédit-bail adossé

De manière ponctuelle, le Groupe peut avoir recours à ce type de financement.

Le crédit-bail adossé consiste à vendre les équipements à un organisme financier, à lui louer ces équipements par le biais d'un contrat de crédit-bail puis à les donner en sous location à l'utilisateur final. L'analyse en substance des opérations amont et aval conduit à reconnaître :

- la vente du bien au client preneur, enregistrée en contrepartie d'une créance sur opérations de financement,
- une dette financière auprès de l'organisme financier.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

4.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités et les valeurs mobilières de placement. Ces dernières sont essentiellement constituées de Sicav monétaires et de dépôts à terme.

Les équivalents de trésorerie correspondent à des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les dépôts à terme ont fait l'objet d'un calcul des intérêts à recevoir pour la période comprise entre la date de souscription et la date de clôture.

4.9 Actions propres

Les titres de Haulotte Group S.A. acquis dans le cadre des programmes de rachat par le Groupe (contrat de liquidité affecté à l'animation du cours et mandat de rachat d'actions) sont inscrits en diminution des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Aucun gain ou aucune perte n'est comptabilisé en compte de résultat lors de l'achat, de la cession, de l'émission ou de l'annulation des actions propres.

4.10 Engagements de retraite et assimilés

Le Groupe provisionne les engagements en matière de retraite et assimilés vis à vis de ses salariés ainsi que les médailles du travail. Haulotte Group dispose de régimes à prestations définies. Les engagements correspondants ont été estimés selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière, en tenant compte des dispositions légales et des conventions collectives et en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement de taux d'actualisation, de la rotation du personnel, des tables de mortalité et d'hypothèses d'augmentation de salaires et d'inflation.

Les gains et pertes actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles sont comptabilisés parmi les capitaux propres dans les autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ces écarts sont dégagés.

4.11 Provisions et passifs éventuels

De façon générale, des provisions sont comptabilisées lorsque :

- Le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé,
- qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Provision garantie

Le Groupe accorde sur ses produits une garantie constructeur à ses clients. Les coûts de garantie prévisibles relatifs aux produits déjà vendus font l'objet d'une provision statistique sur la base des données historiques. La période de garantie est généralement comprise entre 1 et 2 ans. Le cas échéant, une provision est comptabilisée au cas par cas pour couvrir des risques d'appels en garantie plus spécifiques.

Litiges

D'autres provisions sont également constituées dans le respect des principes indiqués ci-dessus en cas de litiges, de fermetures de site le cas échéant ou de tout autre événement répondant à la définition d'un passif. Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

D'une manière générale, chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes, et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires, ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Passifs éventuels

Le Groupe peut identifier le cas échéant l'existence d'un passif éventuel défini comme suit :

- une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ; ou
- une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car :
 - il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ; ou
 - le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

4.12 Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement évalués à leur coût amorti, calculé sur la base du taux d'intérêt effectif.

4.13 Impôts différés

Les impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actifs et de passifs, sur les retraitements pratiqués dans les comptes consolidés ainsi que sur les déficits fiscaux reportables. Ils sont calculés selon la méthode du report variable société par société en utilisant les taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés résultant des différences temporaires ou des reports fiscaux déficitaires sont constatés s'il est probable qu'ils pourront être imputés sur des bénéfices fiscaux futurs. Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si les entités appartiennent au même groupe fiscal et si elles disposent d'un droit exécutoire à les compenser.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

NOTE 5 - GESTION DES RISQUES FINANCIERS

a) Risques de change et de taux

Une part significative des ventes de Haulotte Group est réalisée dans des monnaies autres que l'Euro, en particulier le Dollar américain, le Dollar Australien, le Renminbi ou la Livre britannique. Ces ventes en devises sont réalisées principalement par les filiales du Groupe dans leur monnaie fonctionnelle, ne générant pas de risque de change transactionnel à leur niveau.

Les principales sources de risque de change de Haulotte Group sont donc liées aux flux de facturation inter-compagnies entre les sociétés du Groupe lorsqu'elles facturent ou achètent des produits ou services dans une devise autre que leur devise fonctionnelle (flux d'exportation des filiales de production exportant dans la devise locale des filiales de commercialisation).

Le Groupe privilégie un endettement à taux variable permettant plus de souplesse. Pour se couvrir contre les risques de fluctuation des taux d'intérêts, le Groupe saisit les opportunités de marché en fonction de l'évolution des taux. Il n'y a pas de couverture systématique du risque de taux.

La gestion de l'exposition aux risques de change et de taux est réalisée par Haulotte Group SA. Pour couvrir les positions de change transactionnelles ouvertes au bilan dans les principales devises, le Groupe a parfois recours à des instruments financiers simples (vente/achat à terme ou swaps devise contre Euro).

Pour la couverture des risques de marché (taux et risque de change) Haulotte Group peut aussi recourir à des instruments financiers dérivés. Ces dérivés sont destinés à couvrir la juste valeur d'actifs ou de passifs comptabilisés (couverture de juste valeur) ou de flux futurs (couverture de flux de trésorerie).

Conformément aux dispositions des normes IAS 32 et IFRS 9, les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. La juste valeur de ces contrats est déterminée à l'aide de modèles de valorisation tels que fournis par les banques auprès desquelles les instruments sont souscrits et peut être considérée de niveau 2 au sens de la norme IFRS 7 (niveau 2 : évaluation faisant appel à des techniques de valorisation simples s'appuyant sur des données de marché observables).

Il existe également un risque translationnel du fait de la diversification géographique des activités du Groupe. En effet, Haulotte Group est exposé au risque de conversion des bilans et comptes de résultats de ses filiales hors zone Euro. Ainsi, une évolution défavorable des cours de change pourrait détériorer le bilan, le compte de résultat et par conséquent les ratios de structure financière du Groupe, lors de la conversion en euros dans les comptes consolidés du Groupe des comptes des filiales étrangères hors zone Euro.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit provient essentiellement des expositions de crédits aux clients, notamment des créances non réglées et des transactions engagées.

Afin de limiter ce risque, le Groupe a mis en place des procédures de notation (interne ou indépendante) destinées à évaluer la qualité de crédit des clients (nouveaux ou anciens) sur la base de leur situation financière, des données historiques de paiement et tout autre facteur pertinent.

Le risque de crédit est également limité par le fait qu'en cas de défaut de paiement des clients, Haulotte Group dispose de la possibilité de récupérer les biens représentatifs des créances. Les dépréciations de créances sont déterminées selon ce principe (cf. note 4.7).

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

c) Risque de liquidité

La gestion de trésorerie de Haulotte Group est centralisée, le financement courant et prévisionnel de la société mère et des filiales étant géré au siège.

L'ensemble des excédents de trésorerie est placé par la société mère, à des conditions de marché, en SICAV monétaires ou comptes de dépôt à terme sans risque sur le montant du capital.

Situation du crédit syndiqué :

Un nouveau contrat de crédit syndiqué a été signé le 17 juillet 2019 (voir faits marquants en note 2). Au 31 décembre 2019, l'ensemble des ratios auxquels est soumis le Groupe sont respectés.

Autres financements :

Haulotte Group a souscrit en 2019 un nouvel emprunt auprès d'une banque extérieure au pool de crédit syndiqué, pour un montant total de 5 M€ avec des échéances à 5 ans. Deux autres lignes bilatérales ont été souscrites pour un montant de 10 M€, avec une échéance à 10 ans, elles aussi auprès d'un établissement hors pool de crédit syndiqué.

Haulotte Group S.A. avait également souscrit en 2018 auprès d'établissements extérieurs au pool de crédit syndiqué des emprunts d'un montant de 8 M€ (remboursable sur 5 ans) et 5 M€ (remboursable sur 7 ans).

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

NOTE 6 - PRINCIPES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION DU COMPTE DE RÉSULTAT

6.1 Reconnaissance des produits

Les produits des activités ordinaires comprennent la vente de biens et services, constituée notamment par :

- les ventes autofinancées par le client,
- les ventes réalisées dans le cadre du crédit-bail adossé ainsi que les revenus financiers correspondants (cf. note 4.7),
- les ventes assorties de garanties consenties par Haulotte Group pour l'obtention du financement par le client (cf. note 4.7),
- les ventes dans le cadre d'accord de re-commercialisation avec les institutions financières qui ont repris des équipements suite à la défaillance de leurs clients,
- les locations de matériels,
- les prestations de services.

La comptabilisation des produits traduit le transfert au client du contrôle des biens ou services, pour le montant auquel le vendeur s'attend à avoir droit lorsque les obligations contractuelles sont satisfaites. Les ventes de biens sont comptabilisées nettes de taxe sur la valeur ajoutée.

Les traitements comptables appliqués en fonction des types de contrats et selon la norme IFRS 15 sont les suivants :

Type de contrat	Traitement comptable IFRS 15
Ventes de machines	Comptabilisation du chiffre d'affaires à la livraison du bien
Location de machines	Comptabilisation du chiffre d'affaires à la location du bien. Non traité par IFRS 15.
Contrat de service sur la base de réalisation d'une prestation – vente simple / service	Comptabilisation du chiffre d'affaires à la réalisation du service
Services – contrats Long Terme	Comptabilisation du chiffre d'affaires linéairement sur la durée du contrat

6.2 Coûts des ventes

Les coûts des ventes comprennent les coûts directs et indirects de production, les variations de stocks, les dépréciations des stocks, les coûts de la garantie, les variations de juste valeur des instruments de couverture des opérations en devises ainsi que les charges d'intérêts payés dans le cadre des opérations de crédit-bail adossé.

6.3 Frais commerciaux

Ce poste comprend notamment les frais liés à la fonction commerciale.

6.4 Frais administratifs et généraux

Ce poste comprend les coûts indirects de location, les frais administratifs et de direction, les augmentations / diminutions de dépréciation des comptes clients et le passage en perte des créances irrécouvrables.

6.5 Frais de recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les frais de développement sont comptabilisés en charge de la période sauf s'ils satisfont aux critères de capitalisation énoncés par la norme IAS 38 (cf. note 4.2.a). Il s'agit des dépenses engagées sur des projets de développement de nouvelles catégories de machines ou de nouveaux composants jugés techniquement viables et dont il est probable qu'ils généreront des avantages économiques.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

6.6 Autres produits et charges opérationnels

Cette rubrique comprend :

- les plus ou moins-values de cession (à l'exclusion de celles réalisées par les sociétés de location considérées comme des ventes de machines d'occasions et classées en chiffre d'affaires),
- la dépréciation des coûts de développement capitalisés,
- les produits ou charges relatifs à des litiges, inhabituels, anormaux ou peu fréquents,
- la dépréciation des écarts d'acquisition.

6.7 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel regroupe l'ensemble des charges et produits directement liés aux activités du Groupe, que ces éléments soient des éléments récurrents du cycle d'exploitation ou qu'ils résultent d'évènements ou de décisions ponctuels ou inhabituels.

6.8 Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend le coût de l'endettement brut qui inclut principalement les charges d'intérêts (calculées au taux d'intérêt effectif - TIE) ainsi que les variations de juste valeur des instruments financiers destinés à couvrir les risques de taux.

6.9 Autres produits et charges financiers

La rubrique autres produits et charges financiers comprend les rendements perçus sur placements de trésorerie (produits d'intérêts, plus ou moins-value de cessions de valeur mobilière de placement...) ainsi que le résultat de change sur les comptes courants financiers. Cette rubrique comprend également les dépréciations des actifs financiers (dotation/reprise) et l'actualisation.

6.10 Résultats par action

Le résultat net de base par action présenté en pied de compte de résultat est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice revenant à Haulotte Group S.A. et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de ce même exercice, déduction faite du nombre moyen pondéré d'actions auto détenues.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif potentiel des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise, tels que les options de souscriptions d'actions.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

NOTE 7 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2019 sont les suivantes :

Entités	Lieux	% d'intérêt	Méthode de consolidation au	
			31 décembre 2019	31 décembre 2018
Haulotte Group S.A.	L'Horme (France)	Mère		
Acarlar Dis Ticaret Ve Makina Sanayi A. s.	Istanbul (Turquie)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Bil Jax Service, Inc.	Archbold (Etats-Unis)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Bil Jax, Inc.	Archbold (Etats-Unis)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Equipro, Inc.	Archbold (Etats-Unis)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Access Equipment Manufacturing (Changzhou) Co., Ltd.	Changzhou (Chine)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Argentina S.A.	Buenos Aires (Argentine)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Arges S.R.L.	Arges (Roumanie)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Australia Pty. Ltd.	Dandenong (Australie)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Canada	Vancouver (Canada)	100%	Intégration globale	
Haulotte Chile SPA	Santiago (Chili)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Do Brazil LTDA	Sao Paulo (Brésil)	99,98%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte DSC	Pitesti (Roumanie)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte France Sarl	St Priest (France)	99,99%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Hubarbeitsbühnen GmbH	Eschbach (Allemagne)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Iberica S.L.	Madrid (Espagne)	98,71%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte India Private Ltd.	Mumbai (Inde)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Italia S.R.L.	Milan (Italie)	99%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Japan	Osaka (Japon)	100%	Intégration globale	
Haulotte Mexico SA de CV	Mexico (Mexique)	99,99%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Middle East FZE	Dubai (Emirats Arabes Unis)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Netherlands B.V.	Oosterhout (Pays-Bas)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte North America Manufacturing	Archbold (Etats-Unis)	100%	Intégration globale	

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Entités	Lieux	% d'intérêt	Méthode de consolidation au	
			31 décembre 2019	31 décembre 2018
Haulotte Polska SP Z.O.O.	Janki (Pologne)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Scandinavia AB	Mölnådal (Suède)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Services France	St Priest (France)	99,99%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Services SA de CV	Mexico (Mexique)	99,99%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Singapore Ltd.	Singapour (Singapour)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Trading (Shanghai) co. Ltd.	Shanghai (Chine)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte U.S., INC.	Virginia Beach (Etats-Unis)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte UK Limited	Wolverhampton (Angleterre)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Vostok	Moscou (Russie)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Horizon High Reach Chile SPA	Santiago (Chili)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Horizon High Reach Limited	Buenos Aires (Argentine)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Levanor Maquinaria de Elevacion S.A.	Madrid (Espagne)	91,00%	Intégration globale	Intégration globale
Mundilevação, Aluger e Transporte de Plataformas LDA	Paio Pires (Portugal)	81,90%	Intégration globale	Intégration globale
N.D.U Maquinaria y Plataformas Elevadoras, S.L.	Madrid (Espagne)	98,71%	Intégration globale	Intégration globale
NO.VE. S.R.L.	Rome (Italie)	0%		Cédée
Scaffold Design & Erection	Archbold (Etats-Unis)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Seaway Scaffold & Equipment	Archbold (Etats-Unis)	100%	Intégration globale	Intégration globale
Telescopelle S.A.S	L'Horme (France)	100%	Intégration globale	Intégration globale

Les comptes des sociétés consolidées sont arrêtés au 31 décembre de chaque exercice présenté, à l'exception d'Haulotte India Private Ltd. qui clôture au 31 mars de chaque année.

En janvier 2019, le Groupe a créé au Japon la filiale de distribution Haulotte Japan. Cette filiale est détenue à 100%.

En janvier 2019, la société Haulotte North America Manufacturing a été créée aux Etats-Unis. Elle a été créée par la scission de la société Biljax et est détenue à 100% par cette entité. Cette filiale fabrique des nacelles et des plateformes élévatrices de personnes.

En octobre 2019, le Groupe a créé une entité juridique Haulotte Canada, détenue à 100% et sans opération au 31 décembre 2019.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

NOTE 8 - ECARTS D'ACQUISITION

	31/12/2018	Augmentation	Diminution	Transferts et autres*	Variations de change	31/12/2019
UGT Amérique du Nord	17 405				335	17 740
UGT Acarlar	23 695			(2 167)	(2 111)	19 418
UGT Horizon	362				(128)	234
UGT N.D.U	772					772
UGT distribution/ production hors Amérique du Nord et Turquie	54					54
<i>Haulotte France</i>	<i>54</i>					<i>54</i>
VALEURS BRUTES	42 288	-	-	(2 167)	(1 904)	38 218
UGT Amérique du Nord	(8 734)				(171)	(8 905)
UGT N.D.U	(772)					(772)
UGT distribution/ production hors Amérique du Nord et Turquie	(54)					(54)
<i>Haulotte France</i>	<i>(54)</i>					<i>(54)</i>
DÉPRÉCIATIONS	(9 560)	-	-	-	(171)	(9 731)
VALEURS NETTES	32 728	-	-	(2 167)	(2 075)	28 487

*Le montant indiqué en colonne "Transferts et autres" correspond à la mise à jour du PPA pour Acarlar : augmentation de la valeur du portefeuille client et donc baisse du goodwill.

	31/12/2017	Entrée de périmètre	Augmen- tation	Dimi- nution	Variations de change	Sortie de périmètre	31/12/2018
UGT Amérique du Nord	16 617				788		17 405
UGT Acarlar	-	20 613			3 083		23 695
UGT Nove	2 580					(2 580)	-
UGT Horizon	694				(332)		362
UGT N.D.U	772						772
UGT distribution/ production hors Amérique du Nord et Turquie	54						54
<i>Haulotte France</i>	<i>54</i>						<i>54</i>
VALEURS BRUTES	20 717	20 613	-	-	3 539	(2 580)	42 288
UGT Amérique du Nord	(4 169)		(4 232)		(333)		(8 734)
UGT N.D.U	(772)						(772)
UGT distribution/ production hors Amérique du Nord et Turquie	(54)						(54)
<i>Haulotte France</i>	<i>(54)</i>						<i>(54)</i>
DÉPRÉCIATIONS	(4 995)	-	(4 232)	-	(333)	-	(9 560)
VALEURS NETTES	15 722	20 613	(4 232)	-	3 206	(2 580)	32 728

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

UGT Amérique du Nord

Le dernier test de dépréciation sur la zone « Amérique du Nord » - considérée comme une unité génératrice de trésorerie (UGT) – avait été réalisé le 30 juin 2019. Un nouveau test de dépréciation a été réalisé au 31 décembre 2019 sur cette UGT qui intègre les entités américaines du Groupe.

La valeur recouvrable de l'UGT « Amérique du Nord » a été déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs sont effectués à partir de la projection de flux de trésorerie sur une période de 5 ans basés sur les budgets financiers approuvés par la direction.

Les principales hypothèses retenues pour la réalisation de ce test sont :

- progression sensible de la part de marché dans le secteur des ventes de nacelles sur le marché « Nord Américain » à horizon 5 ans,
- progression des niveaux de rentabilité constatés sur les différentes activités présentes sur le marché nord-américain,
- taux de croissance long terme de 1,6% et taux d'actualisation de 11,2%.

Pour rappel, les dépréciations suivantes ont été comptabilisées :

- 5 000 KUSD au 31 décembre 2013 sur la base du test de dépréciation réalisé à cette date ;
- 5 000 KUSD au 31 décembre 2018 sur la base du test de dépréciation réalisé à cette date.

Sur la base du test réalisé à la date du 31 décembre 2019, la valeur d'utilité de cette UGT est supérieure à la valeur comptable conduisant à ne pas comptabiliser de dépréciation complémentaire, et le montant de dépréciation est donc maintenu à l'identique.

Des analyses de sensibilité ont été menées sur les hypothèses considérées comme clés, soit :

- Les prévisions d'activité : une détérioration de 8,9% des hypothèses du chiffre d'affaires sur la durée du business plan ne conduirait pas à une dépréciation de cet écart d'acquisition.
- Le taux d'actualisation : une hausse de 1 point du taux d'actualisation ne conduirait pas à une dépréciation de cet écart d'acquisition.
- Le taux de croissance à long terme : une détérioration du taux de croissance à long terme ne conduirait pas à une dépréciation de cet écart d'acquisition.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

UGT Acarlar

L'allocation du prix d'acquisition avait été effectuée de manière provisoire au 31 Décembre 2018. En effet, la valorisation du portefeuille clients n'avait pu être effectuée de manière définitive. Cette valorisation a été finalisée au cours de l'exercice 2019. En conséquence, l'ajustement de cet actif a été comptabilisé, avec ajustement correspondant du goodwill.

Le reclassement effectué est le suivant :

	MTRY	MEUR
Ecart d'acquisition	(13,8)	(2,2)
Immobilisations incorporelles	17,7	2,8
Impôts différés passifs	(3,9)	(0,6)

Un test de dépréciation a été réalisé sur « Acarlar » - considérée comme une unité génératrice de trésorerie (UGT) – au 31 décembre 2019.

La valeur recouvrable de l'UGT « Acarlar » a été déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs sont effectués à partir de la projection de flux de trésorerie sur une période de 5 ans basés sur les budgets financiers approuvés par la direction.

Les principales hypothèses retenues pour la réalisation de ce test sont :

- Reprise du marché actif à moyen terme ;
- Taux de croissance long terme de 3,5% et taux d'actualisation de 16,5%.

Sur la base du test réalisé à la date du 31 décembre 2019, la valeur d'utilité de cette UGT est supérieure à la valeur comptable conduisant à ne pas comptabiliser de dépréciation.

Des analyses de sensibilité ont été menées sur les hypothèses considérées comme clés, soit :

- Les prévisions d'activité : une détérioration de 16,6% des hypothèses du chiffre d'affaires sur la durée du business plan ne conduirait pas à une dépréciation de cet écart d'acquisition.
- Le taux d'actualisation : une hausse de 2,4 points du taux d'actualisation ne conduirait pas à une dépréciation de cet écart d'acquisition.
- Le taux de croissance à long terme : une détérioration du taux de croissance à long terme ne conduirait pas à une dépréciation de cet écart d'acquisition.

UGT Horizon

Pour la filiale et UGT Horizon, la valeur comptable de l'UGT incluant la valeur nette comptable des équipements de location dans les comptes du Groupe est supérieur à l'écart d'acquisition à leur valeur recouvrable.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

NOTE 9 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31/12/2017	Entrée de périmètre	Augmen- tation	Dimi- nution	Transferts et autres*	Variations de change	Sortie de périmètre	31/12/2018
Frais de développement	19 816	-	4 987	-	(0)	65	-	24 869
Portefeuille clients		6 019	-	-	-	900	-	6 920
Concessions, brevets, licences	20 111	-	1 152	(89)	681	(25)	-	21 830
Autres immobilisations incorporelles et encours	1 702	0	1 219	(33)	(649)	27	47	2 314
VALEURS BRUTES	41 629	6 019	7 359	(122)	32	968	47	55 932
Amortissements frais de développement	7 857	-	2 093	-	1	0	-	9 951
Amortissements portefeuille clients	-	-	263	-	-	(16)	-	247
Amortissements concessions, brevets	13 254	-	2 053	0	38	(8)	-	15 336
Amortissement autres immob. incorp. et encours	120	0	66	-	13	5	33	237
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	21 231	0	4 475	0	51	(18)	33	25 771
VALEURS NETTES	20 398	6 019	2 884	(122)	(19)	986	14	30 161

	31/12/2018	Augmentation	Diminution	Transferts et autres*	Variations de change	31/12/2019
Frais de développement	24 869	6 334	-	(3)	32	31 232
Portefeuille clients	6 920	-	-	2 777	(783)	8 914
Concessions, brevets, licences	21 830	539	(5 950)	540	2	16 961
Autres immobilisations incorporelles et encours	2 313	824	(35)	(448)	20	2 674
VALEURS BRUTES	55 932	7 697	(5 985)	2 866	(729)	59 781
Amortissements frais de développement	9 951	2 613	-	(1)	-	12 563
Amortissements portefeuille clients	247	937	-	-	(69)	1 115
Amortissements concessions, brevets	15 336	2 147	(5 950)	33	(2)	11 564
Amortissement autres immob. incorp. et encours	237	85	-	1	4	327
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	25 771	5 782	(5 950)	33	(67)	25 569
VALEURS NETTES	30 161	1 915	(35)	2 833	(662)	34 213

*Les montants indiqués en colonne « Transferts et autres » correspondent principalement au transfert des immobilisations en cours et à des reclassements de présentation.

Les acquisitions enregistrées sur l'exercice sont principalement liées à des frais de développement pour un montant de 6 334 K€ (voir note 31).

Les diminutions comprennent 5 950 K€ de sorties de concessions, brevets et licences complètement amortis.

Les transferts comprennent 2 777 K€ d'allocation d'une partie du prix d'acquisition d'Aclarlar en portefeuille client suite à la finalisation de l'exercice d'allocation du prix d'acquisition (voir note 8).

Les amortissements des frais de développement, soit 2 613 K€, sont inclus dans la rubrique « Frais de recherche et de développement » du compte de résultat.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

NOTE 10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	31/12/2017	Entrée de périmètre	Augmen- tation	Dimi- nution	Transferts et autres*	Variations de change	Sortie de périmètre	31/12/2018
Terrains	6 169	1	-	-	-	38	-	6 209
Constructions	46 216	-	499	(336)	92	426	-	46 897
Installations techniques	35 148	4	1 945	(435)	861	284	-	37 808
Parc d'équipements en location	34 113	-	7 175	(6 466)	(71)	721	(14 170)	21 302
Autres immobilisations corporelles	13 633	373	1 432	(986)	410	98	(1 437)	13 522
Immobilisations corporelles en cours	2 530	-	3 927	(700)	(1 729)	(171)	-	3 857
VALEURS BRUTES	137 809	378	14 978	(8 922)	(437)	1 396	(15 607)	129 594
Amortissements constructions	25 263	1	1 495	(197)	0	291	-	26 853
Amortissements installations techniques	28 227	2	2 426	(396)	41	245	-	30 544
Amortissement parc d'équipements en location	15 516	-	2 466	(3 417)	(0)	1 384	(8 779)	7 170
Amortissements autre immobilisations corporelles	11 622	339	1 419	(919)	(410)	103	(1 120)	11 033
AMORTISSEMENTSET PROVISIONS	80 628	342	7 805	(4 929)	(369)	2 023	(9 898)	75 601
VALEURS NETTES	57 181	36	7 174	(3 993)	(68)	(627)	(5 709)	53 993

	31/12/2018	Augmen- tation	Diminution	Transferts et autres*	Variations de change	31/12/2019
Terrains	6 208	1 167	-	4	(6)	7 373
Constructions	46 897	1 017	(13)	869	(104)	48 666
Installations techniques	37 808	2 318	(329)	713	(13)	40 497
Parc d'équipements en location	21 302	4 122	(3 030)	102	(149)	22 347
Autres immobilisations corporelles	13 522	2 503	(1 160)	(155)	82	14 792
Immobilisations corporelles en cours	3 857	11 017	(1 072)	(1 751)	(88)	11 963
VALEURS BRUTES	129 594	22 144	(5 604)	(218)	(278)	145 638
Amortissements constructions	26 853	1 661	(154)	708	77	29 145
Amortissements installations techniques	30 544	2 175	(284)	(701)	(14)	31 720
Amortissement parc d'équipements en location	7 170	2 498	(782)	(151)	388	9 123
Amortissements autre immobilisations corporelles	11 034	1 621	(918)	(20)	51	11 768
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	75 601	7 955	(2 138)	(164)	502	81 756
VALEURS NETTES	53 993	14 189	(3 466)	(54)	(780)	63 883

*Les montants indiqués en colonne « Transferts et autres » correspondent principalement au transfert des immobilisations en cours et à des reclassements de présentation.

L'augmentation du poste « Parc d'équipements en location » pour 4 122 K€ est essentiellement liée à l'acquisition de nacelles élévatrices par les sociétés de location, notamment Horizon Argentine pour 2 086 K€ et Horizon Chile pour 676 K€, ainsi que pour l'activité de location d'échafaudage pour 1 063 K€. Les 298 K€ résiduels reflètent une activité ponctuelle de location dans certaines filiales de distribution.

En 2019, les cessions sur ce poste concernent aussi principalement des machines utilisées pour une activité ponctuelle de location dans les filiales de distribution dont la valeur brute a diminué de 2 177 K€, et des machines utilisées pour l'activité de location d'échafaudage pour 617 K€.

L'augmentation du poste d'immobilisations en cours correspond principalement à la construction du nouveau siège social du Groupe pour 9 077 K€ (voir Faits marquants).

Les dotations aux amortissements des nacelles de location sont comptabilisées dans les coûts des ventes du compte de résultat. Les dotations aux amortissements des constructions, installations techniques et autres immobilisations corporelles sont comptabilisées dans les coûts des ventes, et/ou frais commerciaux et administratifs.

Lorsque la valeur comptable des immobilisations corporelles est inférieure à leur valeur recouvrable, une provision pour dépréciation est comptabilisée. La valeur recouvrable des équipements de location est estimée à partir de la valeur d'écoulement sur le marché.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

NOTE 11 - IFRS 16

Les impacts bilanciaux de l'application de la norme IFRS 16 sont les suivants :

- Actifs au titre de droits d'utilisation :

	31/12/2018	Impact ouverture (01.01.2019)	Augmen- tation	Dimi- nution	Variations de change	31/12/2019
Constructions	-	15 789	4 611	-	(0)	20 400
Installations techniques	-	1 007	596	(38)	12	1 577
Autres immobilisations corporelles	-	2 456	1 192	(207)	(48)	3 392
VALEURS BRUTES	-	19 252	6 399	(245)	(37)	25 369
Amortissements constructions	-	-	3 917	-	(16)	3 901
Amortissements installations techniques	-	-	499	(24)	2	478
Amortissements autre immobilisations corporelles	-	-	1 545	(141)	(28)	1 375
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-	-	5 961	(165)	(41)	5 754
VALEURS NETTES	-	19 252	(601)	(66)	5	19 614

- Passifs de loyers :

	Impact ouverture (01.01.2019)	31/12/2019
Passifs de loyers non courant	14 388	14 780
Passifs de loyers courant	4 670	5 147
PASSIFS DE LOYERS	19 058	19 927

- Tableau de passage selon IAS 7 :

K€	31/12/2018	flux cash			flux non cash		31/12/2019
		émission/rbst	intérêts	découvert	conv.	autres	
Passif de loyer courant & non courant	-	(7 455)	916			26 466	19 927

Les impacts au compte de résultat sont les suivants :

	31/12/2019
Charge financière relative à la dette de loyer	(923)
Charge d'amortissement relative aux droits d'utilisation	(5 922)
Impact sur le résultat net consolidé	(329)

Le Groupe utilise l'exemption pour les contrats de location de courte durée ou portant sur des actifs de « faible valeur ». Les impacts sont les suivants :

	31/12/2019
Charge de loyers relative aux contrats de courte durée	(335)
Charge de loyers relative aux contrats portant sur des actifs de faible valeur	(159)

Le taux d'endettement marginal moyen pondéré s'élève à 3,6% pour l'exercice 2019.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

NOTE 12 - AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers sont composés de prêts, dépôts et cautionnement vis-à-vis de tiers hors groupe. Leur mouvement sur l'exercice se décompose de la façon suivante :

	31/12/2018	Augmentation	Diminution	Reclassifi- cation	Variation de change	31/12/2019
Actifs financiers	2 908	2 754	(726)	(569)	14	4 381

L'actif détenu par le Groupe envers un client en situation de litige (voir note 22- Passifs éventuels a/) a été totalement déprécié sur la période, soit la constitution d'une dotation complémentaire de 0,7M€. L'augmentation de l'exercice s'explique principalement par un prêt accordé par le groupe.

NOTE 13 - STOCKS ET EN-COURS

Au 31/12/2019	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	46 134	(1 099)	45 035
En cours de production	3 638	(3)	3 635
Produits intermédiaires et finis	126 953	(1 089)	125 864
Marchandises	19 514	(2 471)	17 043
TOTAL	196 239	(4 662)	191 577

Au 31/12/2018	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	54 083	(1 252)	52 831
En cours de production	3 588	(1)	3 587
Produits intermédiaires et finis	105 721	(1 384)	104 337
Marchandises	20 547	(2 353)	18 194
TOTAL	183 939	(4 990)	178 949

La variation de stocks de 12 628 K€ au 31 décembre 2019, contre 70 217 K€ au 31 décembre 2018, est comptabilisée en coûts des ventes du compte de résultat.

Les dépréciations des stocks s'établissent comme suit :

	31/12/2018	Augmentation	Diminution	Variations de change	31/12/2019
Dépréciation des stocks	4 990	1 990	(2 330)	12	4 662

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

NOTE 14 - CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

31/12/2019	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
ACTIFS NON COURANTS			
Créances sur opérations de financement à plus d'un an	37 920		37 920
<i>dont créances de location financement</i>	17 322		17 322
<i>dont garanties données</i>	20 598		20 598
SOUS-TOTAL	37 920		37 920
ACTIFS COURANTS			
Créances clients et comptes rattachés	113 698	(20 111)	93 587
Créances sur opérations de financement à moins d'un an	22 232	(617)	21 615
<i>dont créances de location financement</i>	13 838	(617)	13 221
<i>dont garanties données</i>	8 394		8 394
SOUS-TOTAL	135 930	(20 728)	115 202
TOTAL	173 850	(20 728)	153 123

31/12/2018	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
ACTIFS NON COURANTS			
Créances sur opérations de financement à plus d'un an	23 122	(1 412)	21 710
<i>dont créances de location financement</i>	6 497	(1 412)	5 085
<i>dont garanties données</i>	16 625		16 625
SOUS-TOTAL	23 122	(1 412)	21 710
ACTIFS COURANTS			
Créances clients et comptes rattachés	136 190	(12 617)	123 573
Créances sur opérations de financement à moins d'un an	14 063	(1 219)	12 844
<i>dont créances de location financement</i>	4 545	(1 219)	3 326
<i>dont garanties données</i>	9 518		9 518
SOUS-TOTAL	150 253	(13 836)	136 417
TOTAL	173 375	(15 248)	158 127

Au 31 décembre 2019, le montant des créances cédées dans le cadre du contrat de factoring représente 7,6 M€ contre 8,9 M€ au 31 décembre 2018.

La juste valeur des « Créances clients et comptes rattachés » classées en actif courant est équivalente à la valeur comptable compte tenu de leur échéance principalement à court terme (inférieure à 1 an).

La juste valeur des créances liées au crédit-bail adossé et à la location financement correspond à la juste valeur du bien au commencement du contrat de location (prix de vente comptant net de remise) ou si elle est inférieure à la valeur actualisée des loyers au taux implicite des contrats.

Comme décrit dans la note 4.7, la juste valeur des créances au titre desquelles Haulotte Group a consenti des garanties à l'organisme prêteur du client, représente :

- soit le capital restant dû par le client de Haulotte Group à l'organisme financier,
- soit le montant maximum de risque supporté par Haulotte Group.

Les créances et les dettes correspondantes s'éteignent au fur et à mesure du paiement des loyers par le client à l'organisme de financement.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Les créances échues sont analysées au cas par cas au regard notamment des cotations clients établies au sein du Groupe (cf. note 5.b). Au regard de ces éléments et de l'analyse du risque qui en résulte, le Groupe détermine la pertinence de la constitution d'une dépréciation. Le cas échéant, des dépréciations sont constatées afin de couvrir la différence entre la valeur comptable de la créance et la valeur estimée de revente de la machine appréciée sur la base de l'historique des ventes et des conditions de marché à la date de clôture.

Les dépréciations sur comptes clients s'établissent ainsi à :

	31/12/2018	Augmen- tation	Diminution	Variations de change	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	31/12/2019
Dépréciation des créances	15 248	6 371	(854)	(37)	-	-	20 728

L'augmentation de la provision résulte principalement de l'évolution d'une situation de retard de paiement vers une situation contentieuse qui a conduit au reclassement de l'actualisation de la créance constatée sur les périodes précédentes en dépréciation (voir note 22 – Passifs éventuels a/).

Les créances clients nettes de dépréciation sont détaillées par échéance dans le tableau ci-dessous :

	Total	Non échues ou à moins de 30 jours	Echues		
			moins de 60 jours	60 à 120 jours	plus de 120 jours
Créances clients nettes 2019	153 123	143 446	2 956	2 215	4 506
Créances clients nettes 2018	158 127	134 456	4 998	4 322	14 351

NOTE 15 - AUTRES ACTIFS

	31/12/2019	31/12/2018
Autres créances à court terme	31 299	30 555
Avances et acomptes versés	1 285	1 203
Charges constatées d'avance	3 174	1 834
Dépréciation des autres créances	(220)	(220)
TOTAL AUTRES ACTIFS COURANTS	35 538	33 372
Autres actifs non courants	5 574	4 572
TOTAL AUTRES ACTIFS	41 112	37 944

Le poste Autres créances à court terme regroupe principalement :

- Les créances de TVA pour 14 294 K€,
- Les crédits d'impôts pour 7 995 K€,
- Les débiteurs divers pour 7 546 K€ : ces derniers comprennent principalement un produit à recevoir d'assurance de 2 659 K€ dans le cadre de la prise en charge (quasi-certaine) d'un sinistre et 1 196 K€ restant à recouvrer suite au débouclage favorable d'un litige comptabilisé en 2018 pour un montant total de 3 100 K€ (1 904 K€ ayant été recouverts sur le premier semestre 2019).

Les autres actifs non courants correspondent à des crédits d'impôts non utilisables à court terme pour un montant de 5 565 K€.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

NOTE 16 - CRÉANCES PAR ÉCHÉANCE

31/12/2019	Montant	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans
Créances clients et comptes rattachés*	93 587	93 587	-
Créances clients sur opérations de financement	59 535	21 615	37 920
Autres actifs	41 112	35 538	5 574
TOTAL	194 234	150 740	43 494

*Dont 9 677 K€ de créances échues ou à plus de 30 jours (cf. note 14)

31/12/2018	Montant	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans
Créances clients et comptes rattachés*	123 573	123 573	-
Créances clients sur opérations de financement	34 554	12 844	21 710
Autres actifs	37 944	33 372	4 572
TOTAL	196 071	169 789	26 282

*Dont 23 671 K€ de créances échues ou à plus de 30 jours (cf. note 14)

NOTE 17 - GESTION DU RISQUE DE CHANGE

Le tableau ci-dessous présente les positions en devises des créances et des dettes commerciales :

Au 31/12/2019 - Données en milliers d'euros	EUR	AUD	GBP	USD	Autres	TOTAL
Créances commerciales	68 276	17 786	3 547	46 184	38 057	173 850
Dettes fournisseurs	(47 633)	(1 704)	(593)	(9 986)	(10 832)	(70 748)
POSITION NETTE	20 643	16 082	2 954	36 198	27 225	103 102

Au 31/12/2018 - Données en milliers d'euros	EUR	AUD	GBP	USD	Autres	TOTAL
Créances commerciales	81 807	15 068	3 886	48 110	24 504	173 375
Dettes fournisseurs	(63 067)	(996)	(365)	(10 518)	(11 338)	(86 284)
POSITION NETTE	18 740	14 072	3 521	37 592	13 166	87 091

Une appréciation de l'euro de 10% envers la livre sterling représenterait, hors prise en compte d'effets de couverture, une charge supplémentaire dans les comptes consolidés de l'ordre de 528K€.

Une appréciation de l'euro de 10% envers le dollar US représenterait, hors prise en compte d'effets de couverture, une charge supplémentaire dans les comptes consolidés de l'ordre de 3 005K€.

Une appréciation de l'euro de 10% envers le dollar australien représenterait, hors prise en compte d'effets de couverture, une charge supplémentaire dans les comptes consolidés de l'ordre de 1 289 K€.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

NOTE 18 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	31/12/2019	31/12/2018
Disponibilités	28 394	23 694
Sicav Monétaires	346	416
TOTAL	28 740	24 110

NOTE 19 - CAPITAL SOCIAL ET PRIMES D'ÉMISSION

	31/12/2019	31/12/2018
Nombre d'actions	31 371 274	31 371 274
Valeur nominale en euros	0,13	0,13
CAPITAL SOCIAL EN EUROS	4 078 266	4 078 266
PRIME D'ÉMISSION EN EUROS	81 626 759	91 720 123

Par décision du conseil d'administration du 13 mars 2018, un plan d'attribution d'actions gratuites a été voté en faveur d'une certaine catégorie de salariés. Les principales caractéristiques liées à ce plan sont les suivantes :

Date du Conseil d'administration	13/03/2018
Bénéficiaires	Salariés non mandataires
Nombre total d'actions attribuées gratuitement	70 000
<i>Dont attribuées à des mandataires sociaux</i>	0
Date d'acquisition des actions ⁽¹⁾	14/03/2021
Date de fin de période de conservation	N/A
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2019	0
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques	0
Actions attribuées gratuitement restantes en fin d'exercice	70 000

⁽¹⁾ L'attribution définitive des actions est soumise à la conservation du statut de salarié des bénéficiaires et à la réalisation d'objectifs de performance hors marché. Le cours d'action à la date d'attribution était de 19,12€.

La situation des actions auto-détenues au 31 décembre 2019 est la suivante :

	31/12/2019	31/12/2018
Nombre d'actions autodétenues	1 853 642	1 836 567
Pourcentage du capital autodétenu	5,91%	5,85%
Valeur de marché des titres autodétenus en K€*	9 824	16 217

* Au cours du dernier jour ouvré de l'exercice

Depuis le 14 avril 2015, la société Haulotte Group S.A. a confié à EXANE BNP PARIBAS l'animation de son titre dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'A.M.A.F.I. reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce contrat est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Les moyens mis à disposition de ce contrat et portés au crédit du compte de liquidité étaient alors :

- Une somme de 102 171.80 euros,
- La contrevaletur de 11 524.85 euros, en Sicav de trésorerie,
- 139 418 titres Haulotte Group.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Les mouvements sur les exercices 2018 et 2019 des actions auto détenues peuvent être synthétisés comme suit (montants mentionnés en euros):

Type		2019	2018
Liquidité	Nombre titres achetés	267 321	334 048
	Valeur titres achetés (*)	1 901 829	4 786 486
	Prix unitaire moyen	7,1	14,3
	Nombre titres vendus	250 246	275 379
	Valeur titres vendus origine	2 380 213	4 518 027
	Prix vente titres vendus (*)	1 797 381	4 077 629
	Plus ou moins value	(582 833)	(440 397)
	Nombre titres annulés	-	-
	Nombre titres	155 237	138 162
	Valeur origine titres	1 028 423	1 506 809
Mandat	Nombre titres achetés	-	-
	Valeur titres achetés	-	-
	Prix unitaire moyen	-	-
	Nombre titres vendus	-	-
	Valeur titres vendus origine	-	-
	Prix vente titres vendus	-	-
	Plus ou moins value	-	-
	Nombre titres annulés	-	-
	Nombre titres	1 698 405	1 698 405
	Valeur origine titres	13 183 551	13 183 551
Global	Nombre titres	1 853 642	1 836 567
	Valeur origine titres	14 211 974	14 690 360
	Provision sur titres auto contrôle	-	-
	Cours de clôture titres	5,30	8,83

(*) : Le flux de trésorerie généré par les actions propres correspond au prix de vente des titres cédés diminué de la valeur des titres achetés. Il s'élève à (104) K€ pour l'année 2019.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

NOTE 20 - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

	31/12/2019	31/12/2018
Crédit syndiqué	69 310	-
Emprunts divers	34 288	29 146
Avances diverses	8 638	314
Garanties	20 598	16 624
DETTES FINANCIÈRES À LONG TERME	132 834	46 084
Crédit syndiqué	-	66 423
Emprunts divers	10 130	6 674
Avances diverses	1 013	182
Garanties	8 394	9 518
Autres	104	31
Crédit syndiqué - ligne de découverts	19 159	13 978
Autres découverts	7 469	5 247
DETTES FINANCIÈRES À COURT TERME	46 269	102 053
TOTAL ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	179 103	148 137

Comme indiqué dans les faits marquants de l'exercice, un nouveau crédit syndiqué a été signé le 17 juillet 2019. Les mouvements sur le crédit syndiqué au cours de l'exercice 2019 peuvent être synthétisés de la façon suivante :

	31 décembre 2018	Rembour- sement d'échéances	Net des mouvements de l'exercice sur la ligne revolving	Net des mouvements de l'exercice sur a ligne découvert	Amortissement / Activation des commissions	31 décembre 2019	Montant disponible non utilisé au 31 décembre 2019
Refinancement	14 589	(14 589)	-	-	-	-	-
Revolving	52 000	-	18 000	-	-	70 000	20 000
TOTAL HORS DÉCOUVERT	66 589	(14 589)	18 000	-	-	70 000	20 000
Découvert	13 978	-	-	5 181	-	19 159	20 841
Commissions et honoraires	(166)	-	-	-	(524)	(690)	-
TOTAL	80 401	(14 589)	18 000	5 181	(524)	88 469	40 841

Dans le cadre du nouveau contrat, aucune sûreté réelle n'a été demandée par le pool bancaire. Il prévoit cependant un certain nombre d'obligations classiques que se doit de respecter le Groupe pendant toute la durée du contrat. Un certain nombre de ratios sont mesurés semestriellement sur la base des comptes consolidés arrêtés au 30 juin et au 31 décembre de chaque année, basés sur des agrégats issus des états financiers, tels que l'EBITDA, les capitaux propres, la dette nette du Groupe entre autres. Au 31 décembre 2019, l'ensemble des ratios sont respectés.

Par ailleurs, Haulotte Group a souscrit en 2019 un nouvel emprunt auprès d'une banque extérieure au pool de crédit syndiqué, pour un montant total de 5 M€ avec des échéances à 5 ans. Deux autres lignes bilatérales ont été souscrites pour un montant de 10 M€, avec une échéance à 10 ans, elles aussi auprès d'un établissement hors pool de crédit syndiqué.

Concernant l'achat en substance relatif au nouveau siège, la dette correspondante représente au 31 décembre 2019 un montant de 10 M€ présenté dans la catégorie emprunts divers.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Les emprunts du Groupe hors garanties données sont, en synthèse, libellés dans les monnaies suivantes :

En contre valeurs KEuros	31/12/2019	31/12/2018
Euros	144 032	121 364
GBP	-	-
USD	-	-
Autres	6 079	631
TOTAL	150 111	121 995

La variation des dettes financières au bilan se présente de la façon suivante, selon IAS7 :

	31/12/2018	flux cash			flux non cash		31/12/2019
		émission/rbst*	intérêts	découvert	conv.	autres	
COURT TERME	102 053	(65 828)		7 468	(208)	2 784	46 269
LONG TERME	46 084	84 074	2 671		(62)	67	132 834
TOTAL	148 137	18 246	2 671	7 468	(270)	2 851	179 103

*La différence entre le montant des émissions et remboursements d'emprunts présent dans le tableau ci-dessus et le montant renseigné dans le tableau des flux de trésorerie provient de reclassements d'actifs financiers en dettes financières. Il s'agit d'éléments tels que des dépôts de garantis et des prêts clients.

Les flux émission / remboursement sont impactés par la signature du nouveau crédit syndiqué qui a entraîné le remboursement de 66 659 K€ des échéances présentées à court terme au 31 décembre 2018.

Le flux non cash « autres » est principalement impacté par la variation des garanties sur opérations de financements.

NOTE 21 - GESTION DU RISQUE DE TAUX

Les emprunts et dettes financières, hors garanties données, ont les caractéristiques suivantes :

	31/12/2019	31/12/2018
Taux fixe	58 041	36 402
Taux variable	92 070	85 594
TOTAL	150 111	121 996

Une augmentation des taux de 1% entraînerait une charge financière supplémentaire maximum, hors prise en compte de l'effet d'une éventuelle couverture, de l'ordre de 921 K€.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

NOTE 22 - PROVISIONS

	31/12/2018	Dotation	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Variations de change	31/12/2019
Provisions garantie clients	7 553	1 682	(1 778)	(513)	(25)	6 919
Autres provisions pour litiges	1 982	1 315	(527)	(178)	20	2 612
Part à court terme des provisions engagements de retraite	18					18
PROVISIONS COURT TERME	9 553	2 997	(2 305)	(691)	(5)	9 549
Part à long terme des provisions engagements de retraite	5 055	1 937	(39)	(114)	(11)	6 828
PROVISIONS LONG TERME	5 055	1 937	(39)	(114)	(11)	6 828
TOTAL DES PROVISIONS	14 608	4 934	(2 344)	(805)	(16)	16 377

Provision garantie clients

La variation de la provision pour garantie client est principalement liée à l'amélioration des indicateurs qualité des équipements.

Autres provisions

- Au cours du premier semestre 2019, une société en charge de la liquidation d'un client du Groupe a réclamé une indemnisation de la part de Haulotte qui a conduit à la provision d'un montant de 0.4 M€.
- En octobre 2018, N.D.U. Maquinarias y Plataformas Elevedaros SL, entreprise dont l'activité a cessé en 2010 a fait l'objet d'une réouverture du plan de liquidation par le Tribunal de Barcelone, ce qui pourrait conduire à l'indemnisation de certains de ses anciens créanciers. La société a fait appel et la procédure en cours pourrait se solder par une indemnisation dont le montant de 0.2 M€ a été provisionné au 31 décembre 2019.

Passifs éventuels

Dans le cadre de la gestion de ses activités courantes, le Groupe est impliqué dans diverses procédures inhérentes à ses activités. Le Groupe estime que les provisions constituées au titre de ces risques, litiges ou situations contentieuses connus ou en cours à la date de clôture, sont d'un montant suffisant pour que la situation financière consolidée ne soit pas affectée de façon significative en cas d'issue défavorable.

- Depuis la clôture 2017, le Groupe a identifié des actifs financiers relatifs à un client dont le remboursement n'interviendrait pas selon les échéanciers initiaux. Au cours du second semestre 2018, une situation de litige a été identifiée et se traduit par une assignation en mai 2019. A ce jour, l'avancée du litige juridique conduit le Groupe à le considérer comme un passif éventuel, en lien avec les notes 12,14,35 et 36.
- La filiale de distribution du Groupe Haulotte au Brésil, Haulotte do Brazil fait l'objet d'une procédure en cours concernant le règlement des taxes d'importation antérieures à 2010. Le groupe étudie avec ses conseils quels sont les risques réels relatifs à cette procédure. Au 31 décembre 2019, il n'est pas possible d'évaluer de façon fiable le risque (notamment car les montants invoqués sont jugés très excessifs) et ce litige est considéré en passif éventuel.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

NOTE 23 - AVANTAGES AU PERSONNEL

Principales hypothèses utilisées pour l'évaluation des engagements

Les seuls avantages postérieurs à l'emploi dont bénéficient les salariés du Groupe correspondent au versement d'indemnités de fin de carrière et de médailles du travail, principalement dans les entités françaises.

Les engagements de retraite sont provisionnés conformément aux principes exposés au paragraphe 4.9, en prenant en considération les hypothèses suivantes :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Taux de turnover	sur la base des données historiques dont dispose le Groupe, sans changement entre les deux exercices	
Taux de revalorisation des salaires	en fonction de l'ancienneté, du profil de carrière attendu, des conventions collectives et du taux de l'inflation long terme calculé sur un historique	
Taux d'actualisation	0,80%	1,65%
Age de départ à la retraite	Salariés nés avant le 1er janvier 1950	
	Cadres	62 ans
	ETAM/Ouvriers	60 ans
	Salariés nés après le 1er janvier 1950	
	Cadres	65 ans
	ETAM/Ouvriers	63 ans

En ce qui concerne les indemnités de fin de carrière, le principe retenu est le départ à l'initiative des salariés donnant lieu à la prise en compte des charges sociales (45%). Cette modalité de calcul s'inscrit dans le cadre de la Loi Fillon (promulguée le 21 août 2003, modifiée par la loi n°2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites publiée au journal officiel le 10 novembre 2010).

Le Groupe ne détient pas d'actifs de couverture.

Sensibilité de la dette actuarielle aux variations de taux d'actualisation

Une baisse générale du taux d'actualisation de 0,25 point entraînerait une hausse de 4% des dettes actuarielles.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Variations de la dette actuarielle

	31/12/2019	31/12/2018
VALEUR ACTUALISÉE DE L'ENGAGEMENT EN DÉBUT DE PÉRIODE	5 073	5 601
Coût des services rendus de l'exercice	332	253
Coût de l'actualisation	74	62
SOUS-TOTAL DES MONTANTS RECONNUS EN RÉSULTAT	406	315
Prestations payées dans l'exercice	(23)	(98)
Sous-total décaissements (prestations et contributions payées par l'employeur)	(23)	(98)
Changements d'hypothèses	1 347	(104)
Pertes et (gains) actuariels liés à l'expérience	51	235
Ecart de conversion	-	-
SOUS-TOTAL DES MONTANTS RECONNUS EN AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	1 398	131
Variations de périmètre	-	(888)
VARIATIONS DE CHANGE	(9)	12
VALEUR ACTUALISÉE DE L'ENGAGEMENT EN FIN DE PÉRIODE	6 845	5 073

Cumul des montants reconnus en autres éléments du Résultat Global (hors impôts différés)

	31/12/2019	31/12/2018
CUMUL DES MONTANTS RECONNUS EN AERG DE DÉBUT D'EXERCICE	2 075	1 944
Réévaluation du passif / de l'actif net de l'exercice	1 398	131
CUMUL DES MONTANTS RECONNUS EN AERG DE FIN D'EXERCICE	3 473	2 075

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

NOTE 24 - DETTES PAR ÉCHÉANCE

31/12/2019	Montant brut	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières	152 475	19 641	123 178	9 656
<i>dont garanties données</i>	28 992	8 394	20 598	
Découverts bancaires	26 628	26 628	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 748	70 748	-	-
Passifs de loyers	19 927	5 147	11 274	3 506
Autres passifs courants	26 251	26 251	-	-
TOTAL	296 029	148 415	134 452	13 162

31/12/2018	Montant brut	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières	128 912	82 828	42 434	3 650
<i>dont garanties données</i>	26 142	9 518	16 624	
Découverts bancaires	19 225	19 225	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	86 284	86 284	-	-
Autres passifs courants	24 846	24 846	-	-
TOTAL	259 267	213 183	42 434	3 650

NOTE 25 - AUTRES PASSIFS COURANTS

	31/12/2019	31/12/2018
Avances et acomptes reçus	2 440	3 487
Dettes fiscales et sociales	21 988	18 876
Produits constatés d'avance	1 076	1 099
Autres dettes diverses	747	1 384
TOTAL	26 251	24 846

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

NOTE 26 - IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés actifs sont compensés avec les impôts différés passifs générés sur la même juridiction fiscale.

Les impôts différés actifs résultant des différences temporelles ou des reports fiscaux déficitaires sont constatés s'il est probable que les pertes fiscales seront imputées sur des bénéfices fiscaux futurs. Dans le cas où cette probabilité n'est pas démontrée, les impôts différés actifs sont plafonnés à hauteur des impôts différés passifs générés sur la même juridiction fiscale et les impôts différés liés aux reports fiscaux déficitaires ne sont pas reconnus.

Le montant global des déficits reportables qui ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'actifs d'impôts différés pour l'ensemble du Groupe au 31 décembre 2019 s'élève à 78 961 K€ (76 201 K€ au 31 décembre 2018) et la majeure partie est indéfiniment reportable.

Enfin, le montant des impôts différés actifs non reconnus suite au plafonnement des impôts différés passifs de même échéance décrit ci-dessus s'élève au 31 décembre 2019 à 2 139 K€ (2 256 K€ au 31 décembre 2018).

On peut détailler les impôts différés par nature de la façon suivante :

	31/12/2019	31/12/2018
impôts différés sur retraitements de la juste valeur des matériels de location	193	(200)
impôts différés sur retraitements de crédit bail et crédit bail adossé	35	1
impôts différés sur provision pour engagements de retraite	1 913	1 362
impôts différés sur retraitement des marges internes sur stocks et immobilisations	4 693	5 203
impôts différés sur provisions non déductibles	4 806	4 821
impôts différés sur différence de durée d'amortissement et frais de R&D	(5 705)	(5 213)
impôts différés sur portefeuille clients Acarlar	(1 843)	(1 468)
impôts différés sur déficits fiscaux	8 024	8 869
impôts différés sur autres retraitements de consolidation	(1 645)	(1 211)
impôts différés sur autres écarts temporaires	3 289	2 038
effet du plafonnement des impôts différés actifs	(2 139)	(2 256)
TOTAL	11 623	11 945

La variation des impôts différés nets au cours de l'exercice est la suivante :

	31/12/2019	31/12/2018
SOLDE NET DÉBUT D'EXERCICE	11 945	12 542
Produit / (charge) d'impôts différés des activités poursuivies	361	1 321
Produit / (charge) d'impôts différés des activités abandonnées	-	(702)
Impôts différés comptabilisés en autres éléments du résultat global	(183)	(330)
Portefeuille clients Acarlar	(610)	(1 324)
Ecart de conversion	110	438
SOLDE NET FIN D'EXERCICE	11 623	11 945

Les impôts différés comptabilisés en autres éléments du résultat global concernent principalement l'impact net du change latent sur les comptes courants qualifiés d'investissements nets.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

NOTE 27 - COMPTE DE RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES

	31/12/2019	31/12/2018	
Produits des activités ordinaires	-	4 512	100%
Coût des ventes	-	(2 883)	-64%
Frais commerciaux	-	(523)	-12%
Frais administratifs et généraux	-	(1 017)	-23%
RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT	-	89	2%
Autres produits et charges opérationnels	-	6 663	148%
RÉSULTAT OPERATIONNEL	-	6 752	150%
Coût de l'endettement financier net	-	(13)	0%
Autres produits et charges financiers	-	(101)	-2%
RÉSULTAT AVANT IMPOTS	-	6 638	147%
Impôts sur le résultat	-	(693)	
RÉSULTAT NET	-	5 945	132%

Au 31 décembre 2018, les autres produits et charges opérationnels étaient principalement constitués de la plus-value de cession.

NOTE 28 - PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

La note 40 sur l'information sectorielle présente le détail des produits des activités ordinaires.

NOTE 29 - COÛTS DES VENTES DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

	31/12/2019	31/12/2018
Coûts de production des ventes	(461 946)	(415 714)
Dotation nette sur dépréciation des stocks	434	604
Coûts de garantie	(7 248)	(9 045)
TOTAL	(468 760)	(424 155)

NOTE 30 - FRAIS ADMINISTRATIFS ET GÉNÉRAUX DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

	31/12/2019	31/12/2018
Frais administratifs	(45 118)	(42 924)
Dotation nette sur dépréciation des créances clients	(3 089)	(275)
Frais de direction	(12 460)	(11 546)
TOTAL	(60 667)	(54 745)

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

NOTE 31 - FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

	31/12/2019	31/12/2018
Production immobilisée frais de développement	6 355	4 768
Amortissement des frais de développement	(2 613)	(2 093)
Crédit impôt recherche	2 504	2 310
Frais de développement engagés	(16 246)	(13 732)
TOTAL	(10 000)	(8 747)

NOTE 32 - GAINS ET PERTES DE CHANGE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

en résultat opérationnel	31/12/2019	31/12/2018
Pertes et gains de change réalisés	(1 305)	(2 533)
Pertes et gains de change latents	(717)	533
TOTAL	(2 022)	(2 000)

en résultat financier	31/12/2019	31/12/2018
Pertes et gains de change réalisés	196	(1 317)
Pertes et gains de change latents	(254)	1 027
TOTAL	(58)	(290)

TOTAL	(2 080)	(2 290)
--------------	----------------	----------------

Les gains et pertes de change liés à des sous-jacents considérés comme des éléments de financement (principalement de nos filiales) sont présentés au sein du résultat financier.

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2019, l'application de la norme IAS 29 pour les entités argentines (réévaluation des comptes en pesos et conversion du compte de résultat au taux de clôture) a généré un produit de 1,5 M€ dans les gains et pertes de change comptabilisés en résultat financier.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

NOTE 33 - CHARGES PAR NATURE DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

	31/12/2019	31/12/2018
Achats de matières premières et autres fournitures consommées et variation des stocks de produits finis	(348 884)	(311 835)
Charges externes	(97 130)	(101 382)
Impôts et taxes	(7 273)	(6 106)
Frais de personnel	(101 119)	(91 439)
Dotations et reprises sur amortissements et provisions	(20 448)	(13 737)
Gains et pertes de change	(2 022)	(2 000)
Autres charges et produits d'exploitation	926	4 198
TOTAL	(575 951)	(522 300)

NOTE 34 - CHARGES DE PERSONNEL DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

	31/12/2019	31/12/2018
Salaires et traitements	(75 415)	(68 066)
Charges sociales	(24 313)	(22 752)
Participation et intéressement des salariés	(1 159)	(837)
Indemnités de départ à la retraite	(232)	216
TOTAL	(101 118)	(91 439)

Les frais de personnel sont imputés aux rubriques appropriées du compte de résultat par fonction.

NOTE 35 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

	31/12/2019	31/12/2018
Coûts des litiges nets de dotations / reprises sur provisions	(4 836)	(4 192)
Régularisations sur exercices antérieurs	116	-
Réévaluation de la juste valeur des titres mis en équivalence	-	4 689
Dépréciation sur goodwill	-	(4 232)
Autres	83	(750)
TOTAL	(4 637)	(4 485)

Comme décrit dans la note 22, paragraphe Autres provisions - a/, il a été enregistré au cours de l'exercice :

- la constitution d'une provision de 0.4 M€ au titre du déboucement à venir de la liquidation,
- des honoraires juridiques afférents à cette opération pour 0.8 M€.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Comme décrit dans cette même note en paragraphe Passifs éventuels - a/, la dégradation d'un litige client identifié à la clôture 2018 a conduit le groupe :

- à reclasser les montants préalablement constitués au titre de l'actualisation des actifs financiers en résultat opérationnel, pour un montant de 2.4 M€,
- à compléter la provision préalablement constituée de 0.9 M€,
- à enregistrer les honoraires juridiques liés à ce litige pour un montant de 0.6 M€.

NOTE 36 - COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET, AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

	31/12/2019	31/12/2018
Commissions et intérêts d'emprunts et découverts bancaires	(2 374)	(1 406)
Coût des transferts d'actifs financiers	(261)	(162)
Intérêts sur contrats de leasing	(952)	(12)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(3 587)	(1 580)
Gains / (pertes) sur déboucllement d'instruments financiers	-	(309)
Autres	1 149	(1 516)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	1 149	(1 825)
TOTAL	(2 438)	(3 405)

La variation observée sur la ligne « autres » reprend les informations données en note 12 et 35.

NOTE 37 - IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

	31/12/2019	31/12/2018
Impôts exigibles	(7 648)	(8 671)
Impôts différés	361	1 321
TOTAL	(7 287)	(7 350)

Haulotte Group SA est à la tête du groupe d'intégration fiscale français comprenant au 31 décembre 2019 Haulotte France S.A.R.L, Haulotte Services et Telescopelle S.A.S.

Haulotte US Inc est à la tête du groupe d'intégration fiscale américaine comprenant au 31 décembre 2019, Equipro Inc. et ses filiales.

Ces conventions d'intégration fiscale prévoient que la charge d'impôt sur les sociétés soit supportée par les filiales comme en l'absence d'intégration fiscale.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

NOTE 38 - RAPPROCHEMENT ENTRE CHARGE D'IMPÔT RÉELLE ET THÉORIQUE

La différence entre le taux effectif d'imposition de 27,25% (29,08 % en décembre 2018) et le taux normal en France de 28,92 % s'analyse comme suit :

	31/12/2019		31/12/2018	
Résultat comptable consolidé avant impôt	26 744		25 279	
(PRODUIT)/ CHARGE D'IMPÔT THÉORIQUE AU TAUX EN VIGUEUR POUR L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE	7 734	28,92%	8 704	34,43%
Impact des différences de taux d'imposition	(723)		(1 657)	
Impact des charges et produits définitivement non déductibles/imposables	(897)		(333)	
Impact de l'utilisation de déficits fiscaux n'ayant pas été activés	(845)		(178)	
Impact des actifs d'impôt non reconnus	402		2 032	
Impact des déficits n'ayant pas donné lieu à comptabilisation d'impôts différés	3 263		1 000	
Impact des intégrations fiscales et des crédits d'impôt	(1 288)		(1 510)	
Impact des extournes d'impôts différés actifs non utilisés	-		-	
Impôt relatif aux exercices précédents	(166)		(296)	
Autres	(192)		(410)	
(PRODUIT)/ CHARGE D'IMPÔT EFFECTIVE	7 287	27,25%	7 350	29,08%

NOTE 39 - RÉSULTATS PAR ACTION

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, à l'exception des actions acquises par le Groupe dans un but d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation afin de tenir compte de la conversion de toutes les actions potentiellement dilutives. Un calcul est réalisé pour déterminer le nombre d'actions qui auraient pu être acquises à leur juste valeur (moyenne annuelle des valeurs boursières de l'action) en fonction de la valeur monétaire des droits de souscription attachés aux options en circulation. Le nombre d'actions ainsi déterminé est comparé au nombre d'actions qui auraient été émises si les options avaient été exercées.

En Euros	31/12/2019	31/12/2018
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE EN MILLIERS D'EUROS	19 417	23 803
Nombre total d'actions en circulation	31 371 274	31 371 274
Nombre d'actions propres	1 853 642	1 836 567
NOMBRE D'ACTIONS UTILISÉ POUR LE CALCUL DU RÉSULTAT DE BASE ET DU RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	29 517 632	29 534 707
Résultat par action attribuable aux actionnaires		
- de base	0,66	0,81
- dilué	0,66	0,81

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

NOTE 40 - INFORMATION SECTORIELLE

40.1 Répartition du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires par activité	31/12/2019	%	31/12/2018	%
Vente d'engins de manutention et de levage	533 538	87	488 949	88
Locations d'engins de manutention et de levage	21 348	4	16 067	3
Services	54 942	9	50 889	9
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	609 828	100	555 905	100

Chiffre d'affaires par zone géographique	31/12/2019	%	31/12/2018	%
Europe	352 324	58	334 732	60
Amérique du Nord	96 003	16	78 594	14
Amérique latine	45 738	7	42 222	8
Asie Pacifique	115 763	19	100 357	18
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	609 828	100	555 905	100

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

40.2 Principaux indicateurs par secteur d'activité

La colonne « Autres » comprend les éléments non affectés aux trois secteurs d'activité du Groupe ainsi que les éléments intersecteurs.

En k€ (activités poursuivies)	31 décembre 2019					31 décembre 2018*				
	Prod. - Distrib. de machines	Location de machines	Services	Autres	Total	Prod. - Distrib. de machines	Location de machines	Services et Financem.	Autres	Total
ELÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT										
Produits des activités ordinaires	533 538	21 348	54 942	-	609 828	488 949	16 067	50 889	-	555 905
Résultat Opérationnel	40 494	4 784	3 286	(19 323)	29 240	45 801	2 845	2 598	(22 123)	29 121
ACTIFS SECTORIELS										
Actifs immobilisés	90 823	17 559	1 909	20 675	130 964	87 726	17 012	2 014	13 038	119 790
<i>dont Ecarts d'acquisition</i>	28 253	234	-	-	28 487	32 366	362	-	-	32 728
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	27 785		23	6 404	34 213	22 979	-	45	7 137	30 161
<i>dont Immobilisations corporelles</i>	32 333	17 302	1 886	12 362	63 883	31 979	16 625	1 969	3 420	53 993
<i>dont Actifs financiers</i>	2 451	23	-	1 908	4 381	402	25	-	2 481	2 908
Actifs au titre de droits d'utilisation	18 960	654	-	-	19 614	-	-	-	-	-
Stocks	176 615	-	14 962	-	191 577	164 415	-	14 534	-	178 949
Créances Clients et comptes rattachés	78 858	5 177	9 552	-	93 587	110 711	5 302	7 560	-	123 573
PASSIFS SECTORIELS										
Fournisseurs	68 004	436	2 308	-	70 747	83 791	795	1 698	-	86 284
Passifs de loyers	19 238	690	-	-	19 928	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (hors garanties)	9 550	257	-	140 304	150 111	4 679	579	-	116 737	121 995
AUTRES INFORMATIONS										
Charge d'amortissements et perte de valeur de l'exercice	16 376	3 676	232	-	20 284	12 922	2 764	167	-	15 853

(*) : L'information des exercices précédents a été mise à jour pour faciliter la comparabilité des tableaux.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

40.3 Principaux indicateurs par zone géographique

La colonne « Autres » comprend les éléments non affectés aux quatre secteurs géographiques du Groupe ainsi que les éléments intersecteurs.

En k€ (activités poursuivies)	31 décembre 2019					31 décembre 2018*				
	Europe	Amérique du Nord	Amérique Latine	Asie Pacif.	Total	Europe	Amérique du Nord	Amérique Latine	Asie Pacif.	Total
ELÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT										
Produits des activités ordinaires	352 324	96 003	45 738	115 763	609 828	334 732	78 594	42 222	100 357	555 905
Résultat opérationnel	32 139	(4 518)	3 279	(1 660)	29 240	27 372	(2 038)	3 099	688	29
ACTIFS SECTORIELS										
Actifs immobilisés	66 660	23 422	10 846	30 036	130 964	56 764	20 193	9 958	32 875	119 790
<i>dont Ecart d'acquisition</i>	-	8 838	234	19 415	28 487	-	8 671	362	23 695	32 728
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	22 969	2 920	192	8 131	34 213	20 771	2 246	19	7 125	30 161
<i>dont Immobilisations corporelles</i>	42 327	9 804	10 377	1 374	63 883	34 097	9 273	9 541	1 082	53 993
<i>dont Actifs financiers</i>	1 364	1 860	43	1 115	4 381	1 896	3	36	973	2 908
Actifs au titre de droits d'utilisation	11 844	3 483	745	3 543	19 614	-	-	-	-	-
Stocks	110 657	36 604	12 118	32 198	191 577	103 148	28 511	10 352	36 938	178 949
Créances Clients et comptes rattachés	31 306	14 748	12 234	35 299	93 587	47 601	14 299	14 848	46 826	123 573
PASSIFS SECTORIELS										
Fournisseurs	52 089	6 401	738	11 519	70 747	69 735	4 908	585	11 056	86 284
Passifs de loyers	11 997	3 565	790	3 577	19 928	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (hors garanties)	144 096	-	257	5 758	150 111	121 417	-	578	-	121 995
AUTRES INFORMATIONS										
Charge d'amortissements et perte de valeur de l'exercice	11 222	2 494	3 992	2 577	20 284	7 191	5 310	2 979	374	15 853

(*) : L'information des exercices précédents a été mise à jour pour faciliter la comparabilité des tableaux

Les notes 41 à 43 détaillent les variations du tableau de flux de trésorerie.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

NOTE 41 - DÉTAIL DE LA VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

	31/12/2019	31/12/2018
Variations des stocks	(13 428)	(62 775)
Variations des dépréciations des stocks	(343)	(299)
Variations des créances clients	23 007	(15 642)
Variation de la dépréciation des créances clients	3 294	(1 273)
Variations des dettes fournisseurs	(15 757)	20 472
Variations des autres dettes et autres créances	(677)	(11 521)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	(3 904)	(71 038)

	31/12/2019	31/12/2018
Variations des stocks	-	29
Variations des créances clients	-	286
Variation de la dépréciation des créances clients	-	146
Variations des dettes fournisseurs	-	(5)
Variations des autres dettes et autres créances	-	(1 111)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES	-	(655)

NOTE 42 - DÉTAIL DE LA VARIATION DES CRÉANCES SUR OPÉRATIONS DE FINANCEMENT

	31/12/2019	31/12/2018
Variations des créances brutes	(19 375)	(2 714)
Variations des dépréciations	-	-
VARIATION DES CRÉANCES SUR OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(19 375)	(2 714)

Les opérations de financement des ventes regroupent le crédit-bail adossé, la location financement, les engagements de poursuite de loyers et les engagements de pools de risque.

Les transactions assorties d'engagements de pools de risque et d'engagement de poursuite de loyers par le Groupe sont des opérations caractérisées par un parfait adossement des créances et des dettes dont l'évolution parallèle ne génère aucun flux de trésorerie. Les créances et les dettes (de même montant) s'éteignent au fur et à mesure des paiements de loyers par le client à son organisme de financement. Ainsi ces opérations sont neutralisées au niveau du tableau de trésorerie car sans incidence en termes de trésorerie.

La variation des créances liées au crédit-bail adossé et à la location financement est présentée comme composante de la trésorerie d'activité ci-dessus. En revanche, la variation de la dette correspondante (strictement adossée à la créance ou résultant d'un financement global depuis que les contrats de crédit-bail adossé ont été rachetés par le biais d'un emprunt syndiqué) est présentée dans les flux de financement.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

NOTE 43 - COMPOSANTES DE LA TRÉSORERIE

	31/12/2019	31/12/2018
Caisses et comptes à vue	28 394	23 694
SICAV monétaires et titres négociables	346	416
TRÉSORERIE DU BILAN	28 740	24 110
Découverts bancaires (voir note 20)	(26 628)	(19 227)
TRÉSORERIE DU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE	2 112	4 885
dont trésorerie du tableau de flux de trésorerie activités poursuivies	2 112	4 885
dont trésorerie du tableau de flux de trésorerie activités abandonnées	-	-

NOTE 44 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

44.1 Opérations avec les entreprises liées

La Société Solem S.A.S, est l'actionnaire majoritaire de Haulotte Group S.A., avec 54,40 % du capital social au 31 décembre 2019.

Haulotte Group a réalisé avec Solem des produits à hauteur de 30 K€ en 2019 et 30 K€ en 2018, et a été facturé par Solem d'un montant de charges de 1 174 K€ en 2019 et 1 027 K€ en 2018 correspondant principalement aux charges engagées pour le Groupe par deux dirigeants comme décrit dans le paragraphe suivant.

Telescopelle a versé 54 K€ en 2019 à Solem (49 K€ en 2018) au titre d'une clause de retour à meilleure fortune suite à un abandon de créances consenti le 31 décembre 2001 pour 1 220 K€. Le solde de l'abandon dont le remboursement est attendu s'élève à 494 K€ au 31 décembre 2019.

44.2 Sommes allouées aux dirigeants

Les sommes allouées aux membres du Conseil d'administration se sont élevées à 892 K€ en 2019 (806 K€ en 2018) à la charge du Groupe pour l'exercice écoulé. L'ensemble des rémunérations correspond à des avantages à court terme (rémunération fixe et variable).

Conformément au contrat d'assistance administrative générale et commerciale signé par Solem S.A. le prix de revient de la prestation est majoré d'une marge de 10%.

Aucun crédit ni avance n'a été consenti aux membres des organes d'administration et de direction. Il n'existe pas d'engagements en matière de pensions et indemnités assimilées au bénéfice des dirigeants actuels ou d'anciens dirigeants.

Par ailleurs, une partie des sommes allouées concerne la refacturation d'une prestation de conseil effectuée par l'un des membres du conseil d'administration.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

NOTE 45 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés	31/12/2019	31/12/2018
Engagements de rachat*	56	60
Part des emprunts inscrits au bilan garantis par des sûretés réelles**	-	66 589
Engagements consentis par Haulotte Group SA à GE Capital au profit d'Haulotte US***	4 466	4 232
Avals et cautions bancaires****	-	2 601
Garanties sur financement export*****	1 458	1 869

(*) : Les engagements de rachat correspondent aux garanties de valeur résiduelle consenties par le Groupe dans le cadre de contrats de financement de ses clients.

(**) : Rappel des engagements liés au précédent contrat de crédit syndiqué applicable au 31/12/2018 : Nantissement du fonds de commerce d'Haulotte Group S.A. et des titres de la société Haulotte France, de 50 000 KUSD du compte courant entre Haulotte Group S.A. et Haulotte US et 10 000 KAUD du compte courant entre Haulotte Group S.A. et Haulotte Australia. Cet engagement a pris fin au cours de l'exercice 2019 suite à la signature du nouveau crédit syndiqué (voir Faits marquants).

(***) : Dans le cadre d'accords portant sur le financement de ventes signés au cours de l'exercice 2014, Haulotte Group SA s'est porté garant en cas de défaillance d'Haulotte US Inc., sur première demande et dans la limite de 5 MUSD, au profit de différentes sociétés du Groupe GE (General Electric Capital Corporation US, GE Commercial Distribution Finance Corporation US, GE Canada Equipment Financing G.P.). Cet engagement prendra fin le 19 Décembre 2021.

(****) : Dans le cadre de la loi Macron, le Groupe a reçu des acomptes de ses clients pour des livraisons prévues jusqu'en 2019. Les clients concernés ont demandé la remise d'une caution bancaire garantissant la restitution de l'acompte dans le cas où la livraison de l'équipement n'aurait pas lieu.

(*****) : Des contrats de financement export sont mis en place pour certains clients. Des organismes spécialisés garantissent aux Banques ces contrats à hauteur d'un certain pourcentage. Le Groupe donne alors une contre-garantie complémentaire à l'établissement financier pour le pourcentage non couvert.

La ventilation par échéances des engagements hors bilan du Groupe est la suivante :

31/12/2019	Montant brut	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans	à plus de 5 ans
Engagements de rachat	56	9	46	-
Part des emprunts inscrits au bilan garantis au bilan par des sûretés réelles	-	-	-	-

31/12/2018	Montant brut	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans	à plus de 5 ans
Engagements de rachat	60	4	56	-
Part des emprunts inscrits au bilan garantis au bilan par des sûretés réelles	66 589	66 589	-	-

NOTE 46 - EFFECTIF MOYEN DU GROUPE

	31/12/2019	31/12/2018
Effectif moyen de l'exercice	2 032	1 927

NOTE 47 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En euros HT	PricewaterhouseCoopers Audit SAS			BM&A
Certification des comptes	185 640	72%	108 000	100%
Services autres que la certification des comptes	70 575	28%		0%
TOTAL	256 215	100%	108 000	100%

Les services autres que la certification des comptes concerne l'émission du rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales ainsi que les diligences liées aux systèmes d'information.

NOTE 48 - EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

A la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration, le 3 mars 2020, aucun événement postérieur à la clôture n'est survenu.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS** POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

PricewaterhouseCoopers Audit

Grand Hôtel Dieu
3 Cour du Midi, CS 30259
69287 Lyon Cedex 02

BM&A

11 rue de Laborde,
75008 Paris

A l'assemblée générale de la société Haulotte Group SA

La Péronnière

BP9

42152 L'Horme

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Haulotte Group SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 3 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3.1 « Base de préparation des états financiers » et la note 11 « IFRS 16 » de l'annexe aux comptes consolidés qui exposent les impacts de l'application au 1^{er} janvier 2019 de la nouvelle norme IFRS 16 « Contrats de location » et de l'interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat ».

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS - POINTS CLÉS DE L'AUDIT

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

EVALUATION DU RISQUE DE CRÉDIT CLIENT

Risque identifié

Le Groupe opère auprès d'une clientèle diversifiée dont la situation financière peut être impactée par la cyclicité des marchés et de données géopolitiques pouvant limiter leur liquidité à court terme. Ces éléments sont susceptibles de remettre en cause le respect des échéanciers contractuels de règlement.

Au 31 décembre 2019, les créances clients et comptes rattachés (y compris les créances sur opérations de financement) représentent une valeur brute de 173 850 milliers d'euros et une valeur nette de 153 123 milliers d'euros.

Comme énoncé dans les notes 4., 5.b) et 14 de l'annexe aux comptes consolidés, l'appréciation du risque client et par conséquent l'évaluation d'une éventuelle dépréciation reposent sur l'analyse conjointe d'une part, de la situation financière individuelle du client appréhendée notamment au regard de l'historique des relations et des perspectives du marché dans lequel il opère et, d'autre part, de la probabilité de récupération par le Groupe des actifs sous-jacents en cas de défaillance.

Compte tenu du caractère significatif des créances dont l'échéance peut varier selon les types de financement et des jugements et hypothèses pris en compte par la Direction pour l'évaluation des dépréciations des créances clients et comptes rattachés, nous avons considéré que l'évaluation du risque de crédit client constitue un point clé de notre audit.

Notre réponse

Nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance des procédures de contrôle interne concernant l'évaluation du risque de crédit client mises en place par la Direction ;
- Apprécier le bien-fondé des hypothèses retenues pour l'évaluation des risques de crédit clients y compris le caractère plausible de reprise des machines le cas échéant ;
- Vérifier les données de base servant à l'évaluation des provisions des créances clients en cas d'horizon de recouvrement supérieur à un an.

Evaluation du goodwill des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) « Amérique du Nord » et « Acarlar »

Risque identifié

Au 31 décembre 2019, les écarts d'acquisition s'élèvent à 28 487 milliers d'euros, au regard d'un total bilan de 584 018 milliers d'euros, dont respectivement 17 740 milliers d'euros en valeur brute et 8 835 milliers d'euros en valeur nette sont affectés à l'UGT Amérique du Nord et 19 418 milliers d'euros en valeur nette à l'UGT « Acarlar ». Les modalités des tests de dépréciation mis en œuvre sont décrites dans les notes 4.1 et 8 de l'annexe aux comptes consolidés.

La valeur recouvrable des UGT « Amérique du Nord » et « Acarlar » sont déterminées par référence à la valeur d'utilité calculée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus sur une période de 5 ans du groupe d'actifs composant les deux UGT sus mentionnées. Les données prévisionnelles comportent des hypothèses de volumes, de prix de vente, de coûts de production, l'utilisation d'un taux de croissance à long terme et d'un taux d'actualisation.

Nous avons considéré que l'évaluation de ces écarts d'acquisition est un point clé de notre audit parce que la détermination de leur valeur recouvrable implique un recours important au jugement de la direction dans la détermination des projections de flux de trésorerie futurs et des hypothèses retenues.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS** POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Notre réponse

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre du test de dépréciation par le Groupe.

Nos travaux ont principalement consisté à :

- Rapprocher les données composant la valeur nette comptable des UGT avec les comptes consolidés ;
- Vérifier l'exactitude arithmétique des projections de flux de trésorerie ;
- Procéder au rapprochement des données prévisionnelles avec le budget approuvé par la Direction ;
- Apprécier la cohérence des hypothèses opérationnelles retenues par la Direction pour établir les prévisions de flux de trésorerie notamment en les confrontant aux réalisations passées et aux perspectives de marché ;
- Revoir le calcul du taux d'actualisation et corroborer certaines composantes de ce taux avec les données de marché disponibles ;
- Apprécier la sensibilité de la valeur recouvrable aux paramètres d'évaluation, notamment au taux d'actualisation et aux différentes hypothèses retenues.

Nous avons par ailleurs apprécié le caractère approprié des informations fournies dans la note 8 « Ecarts d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe arrêté le 3 mars 2020. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

INFORMATIONS RÉSULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Haulotte Group SA par vos assemblées générales du 28 mai 2015 pour le cabinet BM&A et du 2 octobre 1998 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit.

Au 31 décembre 2019, le cabinet BM&A était dans la cinquième année de sa mission sans interruption et le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit dans la vingt-deuxième année, dont respectivement cinq et vingt-deux années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS** POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS** POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Lyon, le 30 avril 2020

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Elisabeth L'hermite

BM&A



Alexis Thura

